



VERTIGOLAB

**VALEURS AJOUTEES
DES RESERVES NATURELLES
POUR LEUR TERRITOIRE**
Synthèse des études de cas

Date : juillet 2016

Reserves
Naturelles
DE FRANCE



Citation : Vertigo Lab, 2016. Valeurs ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire. Synthèse des études de cas. RNF. 52 p.

Rédacteurs : Mailys Horiot et Thomas Binet (bureau Vertigo Lab, www.vertigolab.eu)

Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet RNF 2015-2017 « *Valeurs-ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire* ».

Sous la coordination de : Natacha KONIECZKA (Réserves Naturelles de France, www.reserves-naturelles.org).

Comité de pilotage du projet : Dominique AUBONNET (RNF), Jérémy BEAUMES (Fédération des Réserves Naturelles Catalanes), Marie-Laure CAYATTE (LPO), Karine CHEVROT (Mairie de Mantet), Arnaud COLLIN (RNF), Nadège DAVID (Asters), Natacha KONIECZKA (RNF), Murielle LENCROZ (CEN Limousin), Charlotte MEUNIER (Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche), Sophie KERLOCH (Région Nouvelle Aquitaine), Murielle RIBOT (Région Occitanie), Olivier SALVADOR (Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Nohèdes), Rosmaryn STAATS (Mairie d'Eyne/Fédération des Réserves Naturelles Catalanes).

Conservateurs et référents des sites-pilotes : Nadège DAVID et Frank HORON (Asters), Fabienne SAVARY (Syndicat Mixte Gestion des milieux naturels), Denis DOUBLET et Charlotte MEUNIER (Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche), Thierry LEROY (Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne), Alain MANGEOT (Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Nohèdes), Thierry TOURNEBIZE (Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient).

Photo de couverture : Réserve Naturelle Nationale de Passy © Asters

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX	5
RESUME	6
I. INTRODUCTION	10
A. Les conditions de la réussite	10
B. Les trois axes d'investigation	11
C. Six études de cas pour y répondre	12
II. AXE 1 : ARGUMENTS DE FINANCEMENT	13
A. Réserve Naturelle Régionale des Prairies Humides de Courteranges	13
i. Problématique	14
ii. Outils et méthode.....	15
iii. Résultats.....	17
iv. Recommandations.....	19
B. Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche	20
i. Problématique	20
ii. Outils et méthode.....	21
iii. Résultats.....	24
iv. Recommandations.....	25
III. AXE 2 : ARGUMENTS DE SOUTIEN A LA GESTION ET DE SOUTIEN DES CHOIX DE GESTION	27
A. Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy	27
i. Problématique	28
ii. Outils et méthode.....	28
iii. Résultats.....	30
iv. Recommandations.....	31
B. Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx	32
i. Problématique	33
ii. Outils et méthode.....	34
iii. Résultats.....	36
iv. Recommandations.....	37

IV. AXE 3 : ARGUMENTS POUR SOUTENIR LA CONTRIBUTION DES RESERVES NATURELLES A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES ENVIRONNEMENTALES.....	38
A. Réserve Naturelle Nationale de Nohèdes.....	38
i. Problématique.....	39
ii. Outils et méthode.....	40
iii. Résultats.....	40
iv. Recommandations.....	43
B. Réserve Naturelle Nationale de Passy.....	44
i. Problématique.....	44
ii. Outils et méthode.....	45
iii. Résultats.....	47
iv. Recommandations.....	49
V. CONCLUSION.....	50

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : Etapes de développement d'une stratégie financière (Source : Binet et al, 2015)	17
Figure 2 : Echelle des retombées socioéconomiques.....	22
Figure 3 : Répartition de la valeur économique des services écosystémiques de la RNNCS	31
Figure 4 : Différence de valeur entre les scénarios pour chaque service	31
Figure 5 : Répartition de la valeur économique des services écosystémiques de la RNNMO	36
Figure 6 : Exemples de résultats de l'étude de cas de la RN de Passy.....	48
Tableau 1 : Estimation des coûts de chaque projet.....	18
Tableau 2 : Plan financier partiel de la stratégie financière élaborée	19
Tableau 3 : Coefficients d'attribution des dépenses touristiques	23
Tableau 4 : Retombées socioéconomiques totales	24

RESUME

Le projet « **Valeurs ajoutées des réserves naturelles** » porté par Réserves Naturelles de France, a été lancé au printemps 2015 dans le but de **convaincre** les élus de soutenir financièrement les réserves naturelles en place et en création, **justifier** d'arbitrages budgétaires en faveur des réserves naturelles et **encourager** à la création de réserves naturelles et plus globalement, à des choix de développement local respectueux de l'environnement. Le projet s'articule autour de trois volets. Le premier consiste à **démontrer** les valeurs ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire à travers l'évaluation des bénéfices socioéconomiques des réserves naturelles, englobant des valeurs qualitatives, quantitatives et monétaires. Le deuxième a pour but de **transmettre** ces valeurs, de communiquer l'« effet réserve » auprès des élus et autres décideurs locaux, et auprès des membres du réseau RNF, dont les Régions. Le projet aboutira en 2017 par un troisième volet de capitalisation des résultats, à travers l'enrichissement du guide méthodologique des plans de gestion et des publications.

L'étude présentée dans ce rapport a été précédée d'un état de l'art¹, réalisé par Vertigo Lab, visant à dresser le panorama des différentes évaluations socioéconomiques qui ont pu être menées ces dernières années sur les espaces naturels protégés de France. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du premier volet du projet. Le présent rapport synthétise les résultats de six études de cas réalisées dans six réserves naturelles, cinq RNN et une RNR choisies pour leur représentativité, l'intérêt des cas d'études pour une mutualisation nationale et surtout par la motivation de leur conservateur à participer au projet. L'étude a été articulée autour de **trois axes d'investigation**. Chacun de ces axes a fait l'objet de deux études de cas et répond à des besoins d'argumentaires spécifiques exprimés par les conservateurs dans le cadre des travaux préalables de cadrage de chaque étude (réunions d'élaboration des feuilles de route avec chacun).

Axe 1 : Arguments de financement

L'objectif de ce premier axe est d'apporter aux gestionnaires des réserves naturelles, les outils et les arguments leur permettant d'assurer un **financement stable, durable et suffisant** à l'atteinte de leurs objectifs environnementaux.

La première étude de cas de l'axe 1 présente ainsi comment élaborer une **stratégie financière** pour gérer une réserve naturelle. Cette stratégie permet aux gestionnaires d'évaluer les écarts de financement entre les besoins en financement et les ressources disponibles. L'élaboration d'une stratégie financière permet avant tout d'obtenir plus de visibilité sur les dépenses et les besoins de sa réserve. Par ailleurs, la rationalisation des coûts et l'optimisation de l'allocation des ressources peuvent par exemple, permettre d'acquérir de nouvelles parcelles et ainsi réduire les coûts de gestion par hectare protégé

¹ Diazabakana, A., Binet, T., Horiot, M., Heinrich, B., Naoui, M. 2015. Valeurs ajoutées des réserves naturelles. Volet A : Démontrer. Etat de l'art. Vertigo Lab. Réserves Naturelles de France. 55 p.

par l'agrandissement du périmètre d'action du gestionnaire. Sur **la Réserve Naturelle Régionale des Prairies Humides de Courteranges**, différents projets d'extension du périmètre ont ainsi été planifiés sur 4 ans. La réalisation de cette stratégie financière permettra aux gestionnaires de la réserve naturelle de protéger et de gérer près de 12 hectares de prairies humides supplémentaires à coût constant (soit une extension de 40% du territoire classé).

Pour répondre aux besoins de financement des réserves naturelles, **la deuxième étude de cas de l'axe 1** mobilise la méthode des **retombées économiques** pour mettre en lumière la contribution sociale et économique de la réserve naturelle au territoire et, *in fine*, identifier de nouvelles sources de financement pour la réserve. Cette méthode permet de quantifier les retombées économiques, sociales et fiscales liées aux activités implantées sur le territoire de la réserve naturelle, celles générées par les dépenses des touristes sur le territoire avoisinant la réserve naturelle, mais également les retombées d'images, qui retranscrivent l'impact de la réserve sur la notoriété du territoire. L'étude de cas réalisée sur **la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche** a ainsi montré que sa présence contribue positivement à l'image que se font les touristes du territoire et que 16% des dépenses touristiques sont attribuables à l'action de la réserve naturelle. Elle a également démontré qu' 1€ de fonds publics investi dans la gestion de la réserve naturelle génère 54€ de retombées économiques.

Axe 2 : Arguments de soutien à la gestion et aux choix de gestion

Le deuxième axe d'investigation consiste à mettre en valeur les **bénéfices socioéconomiques de l'action de gestion ou de certains choix de gestion**.

La première étude de l'axe 2 propose une **évaluation économique des bénéfices à venir de la protection** offerte par une réserve naturelle. À partir d'une évaluation économique des services écosystémiques de l'espace protégé, il est possible, en construisant deux scénarios prospectifs, l'un avec la présence de la réserve et l'autre sans, d'isoler les bénéfices attribuables à la protection de la réserve naturelle. Les bénéfices de la protection du site de **la Réserve Naturelle de Chastreix-Sancy** ont ainsi été estimés à 29 700 euros par hectare et par an (56 millions d'euros par an).

La deuxième étude de l'axe 2 d'investigation présente une **évaluation économique des bénéfices à venir supposés par un choix de gestion** d'une réserve naturelle. Cette étude a été menée sur **la Réserve Naturelle du Marais d'Orx**, un site ornithologique constitué de digues et canaux qui dépend d'une importante gestion hydraulique. Les résultats de l'étude montrent que pour des raisons socio-économiques et écologiques, il est préférable de maintenir la configuration actuelle du site plutôt que d'envisager une « renaturation » par suppression des digues. Les bénéfices de ce choix de gestion ont en effet été estimés entre 338 et 702 euros par hectare et par an (entre 384 000 et 702 000 euros par an).

Axe 3 : Arguments pour soutenir la contribution des réserves naturelles à la mise en œuvre des politiques publiques environnementales

Ce troisième axe a pour but de mettre en valeur les bénéfices apportés par la **contribution d'une réserve naturelle à l'atteinte des objectifs des politiques publiques environnementales**. La méthodologie développée dans les deux études de cas vise à identifier les différentes actions menées dans la réserve naturelle, leur échelle de mise en œuvre puis les politiques publiques concernées par ces actions. Il est ensuite possible **d'évaluer les contributions des actions aux objectifs des politiques publiques**.

Dans **la première étude de cas de l'axe 3**, la méthodologie est appliquée à travers une approche qualitative. Les résultats de la contribution de la **Réserve Naturelle de Nohèdes** aux politiques publiques sont en effet présentés sous la forme de schémas. Le caractère visuel de ces représentations permet d'apprécier l'ampleur de la portée des actions de la réserve naturelle. Les contributions identifiées mettent en évidence le fait que les actions de gestion de la réserve naturelle favorisent le commerce local, contribuent à développer un tourisme respectueux de l'environnement et garantissent la bonne qualité de l'eau dont profite une population de 130 000 habitants. Ces contributions ont été classées par échelle géographique (européenne, régionale, départementale, locale) afin de pouvoir éclairer le gestionnaire sur la contribution de la réserve aux politiques à ces différentes échelles.

Dans **la deuxième étude de cas de l'axe 3**, réalisée sur la **Réserve Naturelle de Passy**, la méthodologie est appliquée de manière à **évaluer les actions qui contribuent à la mise en œuvre des politiques d'éducation à l'environnement sur le territoire**. Dans cette étude, la contribution des actions de la réserve naturelle est évaluée de manière quantitative. Les résultats soulignent notamment l'importance des politiques de gestion des espaces naturels protégés dans l'application locale et concrète des politiques publiques, quelle que soit l'échelle de leur élaboration. Ils révèlent également que les actions de gestion de la réserve naturelle en matière d'éducation à l'environnement répondent de manière plus efficace aux politiques publiques mises en œuvre à l'échelle locale.

Pour les gestionnaires de réserves naturelles qui souhaiteraient réaliser leur propre étude de cas, quelques **commentaires et recommandations générales** sont à prendre en considération :

Mise en œuvre de l'évaluation :

- L'axe d'investigation de l'étude de cas doit être choisi en fonction du besoin d'argumentaire et du message que l'on souhaite faire passer. Il est donc important de prendre le temps nécessaire à **bien cadrer la problématique à travers une feuille de route**.
- Bien **calibrer le degré d'ambition de l'étude** en fonction de l'usage qui en sera fait.

- Selon le degré d'ambition, prévoir **2 à 6 mois** pour la réalisation d'une étude de cas, dont 2 semaines pour la conduite d'entretiens ou une enquête de terrain.
- Selon l'ancienneté de la réserve naturelle et des données disponibles, **la collecte de données** demande plus ou moins d'efforts. Afin d'optimiser le temps de travail et de limiter les dépenses qui lui sont associées, il est important de **communiquer avec d'autres organismes** tels que les offices du tourisme, les gestionnaires de systèmes d'informations, les agences de développement régional, touristique et économique, les DREAL, Régions et collectivités locales compétentes sur les thématiques traitées, les agences de l'eau mais également les auteurs d'études similaires.
- Mettre à disposition la méthodologie employée de manière détaillée ainsi que les hypothèses et les limites afin de **garantir la plus grande transparence**. Chaque type de méthode mobilisée s'accompagne de préconisations spécifiques, identifiées dans le rapport.
- **Préférer la sous-estimation à la surestimation**. Il vaut mieux prendre le risque de sous-estimer une valeur tout en communiquant cette sous-estimation, pour que l'étude conserve toute sa crédibilité.
- **Les enquêtes et les entretiens** menés auprès des visiteurs ou des acteurs locaux peuvent s'avérer utiles pour compléter les données collectées quand celles-ci ne suffisent pas à conduire l'évaluation.

Utilisation des études :

- L'élaboration des argumentaires offre l'opportunité aux gestionnaires de réaliser un diagnostic de leur propre gestion. L'état des lieux peut donc être valorisé en tant qu'**outil d'évaluation de la gestion** d'une réserve naturelle
- Les études réalisées peuvent s'avérer être des outils pertinents pour **cibler de nouveaux partenariats** entre la réserve naturelle et les décideurs publics ou autres acteurs du territoire. La construction d'argumentaire permet en effet d'identifier la ligne sur laquelle il sera possible d'obtenir de nouveaux financements.
- Ne pas faire d'amalgame entre évaluation économique et financiarisation. Il ne s'agit en aucun cas de marchandiser la nature. Par ailleurs, **on évalue ici la valeur ajoutée de la gestion d'une aire protégée et non pas celle du site naturel**.

Il est prévu que ces travaux sur le volet « DEMONTRER » se poursuivent en 2016 à travers l'élaboration d'un guide d'autoévaluation des valeurs-ajoutées d'une réserve naturelle. A l'intention du conservateur et de son équipe de gestion, ce fil rouge méthodologique sera accompagné d'outils simples et pratiques de mise en œuvre.

I. INTRODUCTION

Le bilan Pennec « 2002-2012 : bilan de 10 ans de décentralisation de la compétence réserve naturelle aux Régions » (Labbé et al., 2013) a pointé l'insuffisante mise en valeur des bénéfices socioéconomiques des réserves naturelles. Ce sentiment exprimé depuis 1997 et l'assemblée générale de l'association Réserves Naturelles de France (RNF) qui présentait les réserves naturelles comme des « entreprises-territoires », a été traduit dans les plans stratégiques du réseau RNF dès 2005 et matérialisé lors de l'assemblée générale de 2014 qui annonçait le lancement d'un projet d'identification et de démonstration des « **valeurs ajoutées** » des réserves naturelles pour leurs territoires. Les « valeurs ajoutées » des réserves naturelles doivent s'entendre comme les bénéfices socioéconomiques des réserves naturelles pour leur territoire.

« A l'heure où les discours sur la protection de la nature tendent à se radicaliser, où les espaces naturels sont parfois vécus comme des freins au développement, avec des pressions au quotidien, où les budgets sont de plus en plus contraints, à l'heure de la nouvelle loi pour la biodiversité, de la réforme des collectivités territoriales et de la montée en puissance des Régions, chefs de file de la biodiversité, [il est important de mettre en évidence la dynamique positive, les valeurs ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire au-delà de la seule préservation de la biodiversité]. Car mieux expliciter les bénéfices économiques et sociaux des réserves naturelles devrait aider les gestionnaires, les porteurs de projets, les autorités de classement et RNF à prendre part aux arbitrages budgétaires, à convaincre les élus locaux et autres décideurs publics de l'intérêt d'une réserve [...]. Les convaincre de l'intérêt d'investir dans le financement des réserves naturelles actuelles et en création, et de faire le choix d'un développement local qui protège durablement le patrimoine naturel » (RNF, 2015a).

A. Les conditions de la réussite

Pour atteindre les objectifs du premier volet « DEMONTRER » du projet *Valeurs ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire*², à savoir **convaincre, justifier et encourager le soutien aux réserves naturelles**, il nous semble indispensable de remplir cinq conditions :

- 1) Il convient tout d'abord de veiller à **asseoir la légitimité des objectifs des réserves naturelles** et de partager localement la nécessité de leur mise en œuvre. Les réserves naturelles doivent en effet être reconnues pour leur vocation à préserver des milieux naturels à forte valeur patrimoniale. Ce premier point n'entre pas dans le cadre des travaux menés par Vertigo (cela se traduit dans l'acte de classer la réserve naturelle et par la suite dans son bon ancrage territorial, sa bonne appropriation et intégration locale, cf. études de perception du volet

² Cf. infra, chapitre Résumé, pour la présentation globale du projet.

- TRANSMETTRE et autres projets RNF sur le sujet) mais il conditionne la bonne interprétation du volet « DEMONTRER ».
- 2) **Être transparent et objectif** quant aux coûts engendrés par la gestion des réserves naturelles et les bénéfices attendus. Avant de prétendre à de nouveaux financements ou même conserver les financements déjà perçus, les gestionnaires des réserves doivent être capables de présenter aux élus et autres décideurs, de manière claire et transparente, leurs besoins et leurs moyens, mais également la diversité des bénéficiaires des actions de gestion prévues.
 - 3) **Comparer différentes options de gestion**, avec et sans la gestion de la réserve naturelle, ou avec et sans un choix de gestion bien particulier. Cette comparaison permet de faire la distinction entre la valeur intrinsèque du site naturel sans l'action de gestion et celle constatée avec cette gestion. La valeur ajoutée obtenue à travers ce comparatif met en exergue le rapport coût-efficacité de l'action de gestion, c'est-à-dire ce que représentent les coûts engendrés pour mener à bien la gestion par rapport à la valeur ajoutée que cet investissement suppose.
 - 4) **Démontrer la convergence et la complémentarité des objectifs des réserves naturelles avec ceux du territoire**. Les réserves naturelles constituent l'un des principaux outils réglementaires des politiques environnementales en France. Il s'agit ici de démontrer comment les gestionnaires de réserves naturelles, à travers leur mission de gestion, participent à l'atteinte d'objectifs plus vastes des politiques à l'œuvre dans les secteurs de l'environnement (biodiversité, eau, éducation à l'environnement, etc.) mais également dans d'autres secteurs comme le tourisme ou le social et ce, aux différentes échelles de mise en œuvre.
 - 5) **Etablir des canaux de communication** entre les réserves naturelles et les élus. Ce point n'entre pas dans le premier volet du projet. Il constitue cependant la condition à l'efficacité de ce dernier. C'est sur ce point que s'appuiera essentiellement le volet « Transmettre ». Ce deuxième volet tentera de développer des outils de sensibilisation adaptés aux élus afin de les aider à prendre conscience des services rendus par la gestion des réserves naturelles et de leur rôle dans le développement local. Travailler sur le volet démonstratif et la transmission de messages doit se faire en bonne articulation et interaction avec les acteurs locaux sollicités.

B. Les trois axes d'investigation

Bien que la première condition soit essentielle à l'atteinte des objectifs, elle n'est souvent pas suffisante pour les décideurs locaux. Si le classement d'une réserve naturelle a pour but de préserver la biodiversité, les bénéfices de cette protection s'étendent souvent au-delà des limites de la réserve naturelle. Il s'agit donc de **mettre en lumière ces externalités positives, cette valeur ajoutée, à travers trois axes d'investigation** :

- Axe 1 : Arguments de financement : l'objectif de ce premier axe est d'apporter aux gestionnaires des réserves naturelles les outils et les arguments leur permettant

d'assurer un **financement stable, durable et suffisant** à l'atteinte de leurs objectifs environnementaux.

- Axe 2 : Arguments de soutien à la gestion et aux choix de gestion. ce deuxième axe d'investigation consiste à mettre en valeur les **bénéfices socioéconomiques de l'action de gestion** ou de certains choix de gestion.
- Axe 3 : Arguments pour soutenir la contribution des réserves naturelles à la mise en œuvre des politiques publiques environnementales Ce troisième axe a pour but de mettre en valeur les bénéfices apportés par la **contribution d'une réserve naturelle à l'atteinte des objectifs des politiques publiques environnementales.**

Les points 2, 3 et 4 précédemment exposés, « être transparent et objectif quant aux coûts engendrés par la gestion des réserves naturelles et les bénéfices attendus, comparer différentes options de gestion et démontrer la convergence et la complémentarité des objectifs des réserves naturelles avec ceux du territoire », sont à relier avec nos trois axes d'investigation. Cette synthèse est donc organisée de manière à répondre à ces trois points à travers les axes proposés.

C. Six études de cas pour y répondre

Les six études de cas réalisées s'inscrivent chacune dans un des axes, à raison de deux études de cas par axe. Les finalités de chaque étude ont été fixées d'un commun accord entre le conservateur, RNF et le bureau d'étude, afin de répondre à la problématique exprimée par le conservateur (voir le memento des feuilles de route).

Ces études ont été menées par l'équipe de Vertigo Lab au sein de six réserves naturelles :

- La Réserve Naturelle Régionale des Prairies Humides de Courteranges (*axe 1*)
- La Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche (*axe 1*)
- La Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy (*axe 2*)
- La Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx (*axe 2*)
- La Réserve Naturelle Nationale de Nohèdes (*axe 3*)
- La Réserve Naturelle Nationale de Passy (*axe 3*)

Chaque étude a fait l'objet en 2015 d'un rapport spécifique. Le texte qui suit présente les synthèses des six études de cas réalisées selon les trois axes d'investigation. Chacune des synthèses reprend tout d'abord les informations essentielles à la conduite de l'évaluation. La synthèse introduit ensuite le contexte de l'étude et la demande du gestionnaire pour une évaluation. Elle précise ensuite les outils et méthodes mobilisés, ainsi que les résultats obtenus. Elle liste enfin quelques recommandations pour mettre en œuvre sur une réserve naturelle le type d'évaluation et les outils mobilisés.

II. AXE 1 : ARGUMENTS DE FINANCEMENT

Cet axe d'investigation du projet vise à apporter un soutien au financement des réserves naturelles en développant notamment une **stratégie financière appropriée au plan de gestion**. Il s'agit de chiffrer les besoins financiers actuels et futurs pour la mise en œuvre du plan de gestion, d'estimer l'écart de financement au regard des dépenses et des revenus actuels, de définir les moyens de combler cet écart (augmenter les revenus, rationaliser les coûts de gestion, optimiser l'allocation des ressources), et de développer un plan de financement adapté en étudiant les sources de financement et les nouveaux mécanismes de financement mobilisables.

Cette première méthode proposée ici sur la RN auboise est intéressante à appliquer sur un plan de gestion en cours d'exécution, ou pour éclairer la faisabilité d'une nouvelle opération de gestion. Elle prend toute sa dimension stratégique quand elle est couplée à la phase d'élaboration d'un nouveau plan de gestion.

La deuxième méthode proposée pour la RN ardéchoise consiste à quantifier l'impact de la gestion d'une réserve naturelle sur la dynamique économique territoriale, grâce à l'étude **des retombées socio-économiques**. Cette méthode convient particulièrement aux gestionnaires de réserves naturelles touristiques qui souhaiteraient mettre en lumière la contribution sociale et économique de leur gestion au territoire.

A. Réserve Naturelle Régionale des Prairies Humides de Courteranges

~ Fiche d'identité ~

Date de création : 2010

Localisation : Département de l'Aube, en Champagne-Ardenne

Surface : 27,68 ha

Milieus principaux : Prairies humides et mégaphorbiaies

Organisme gestionnaire : PNR de la Forêt d'Orient en cogestion avec le CEN Champagne-Ardenne

- **Développer la stratégie financière d'un espace naturel protégé**
- **Difficulté de mise en œuvre**  ▪ **Compétences en économie** 
- **Compétences transversales :** Gestion, finance, comptabilité
- **Données nécessaires :**
 - Derniers bilans comptables et financiers de gestion ;
 - Derniers bilans d'activité ;
 - Estimation des besoins humains et matériels pour la mise en œuvre du plan de gestion ;
 - Priorisation des activités de gestion
- **Trois conseils :**
 - Disposer d'un plan de gestion détaillant finement les activités à mettre en œuvre sur l'espace protégé ;
 - Prendre en compte les opportunités de financement dans ses choix de gestion ;
 - Ne pas négliger les possibilités de rationaliser et d'optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières
- **Durée à prévoir :**
 - 2 à 6 mois

i. Problématique

Située à 20 km à l'Est de Troyes, au cœur du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, la Réserve Naturelle Régionale des Prairies Humides de Courteranges protège 28 hectares de prairies humides et marécageuses. Cet habitat ouvert témoigne des pratiques pastorales qui ont eu lieu jusqu'au XX^e siècle dans la région de la Champagne humide. L'intensification des pratiques agricoles, l'expansion urbaine de l'agglomération troyenne et la création des lacs artificiels menacent gravement les milieux naturels et leur biodiversité.

En outre, après 5 ans d'existence, la réserve naturelle ne semble pas encore très bien appropriée par tous les acteurs locaux, dont certains mettent en exergue des contraintes réglementaires et des coûts de gestion selon eux trop élevés. Ses principaux financeurs ont exprimé le souhait de diminuer leur contribution financière, et avec la nouvelle programmation des fonds européens et la réforme territoriale en cours, les moyens financiers mis à disposition des espaces protégés sont questionnés. De plus, la remise en cause par deux propriétaires de l'intégration de leur parcelle au périmètre de la réserve naturelle menace la durabilité des actions menées par les gestionnaires. De ces constatations émerge la nécessité de mettre en avant la réserve naturelle comme un territoire vivant procurant des services aux populations locales afin de mieux impliquer tous les acteurs locaux dans la démarche « réserve naturelle ».

Les gestionnaires de la réserve naturelle ont par ailleurs la volonté d'étendre son périmètre. Cet agrandissement permettrait d'une part la remise en bon état écologique de parcelles qui ont souffert des mutations du territoire, et offrirait d'autre part une plus grande visibilité auprès du public en étoffant le parcours d'interprétation.

Le but choisi pour cette étude est d'étudier les besoins financiers des gestionnaires de la réserve naturelle pour la réalisation de son plan de gestion et du projet d'élargissement de son périmètre. Une stratégie financière a ainsi été élaborée pour la Réserve Naturelle Régionale des Prairies Humides Courteranges afin de permettre à ses gestionnaires d'atteindre les objectifs environnementaux fixés au plan de gestion.

ii. Outils et méthode

La stratégie financière³ d'un espace protégé doit assurer l'atteinte de sa *durabilité financière*. La durabilité financière est définie comme la capacité pour les gestionnaires d'assurer des **financements stables, durables et suffisants** à l'atteinte des objectifs environnementaux de leur réserve.

Pour atteindre cette durabilité financière, les gestionnaires disposent de nombreux leviers qui seront identifiés durant le développement de la stratégie financière : sources de financement diversifiées, renforcement des capacités de gestion des ressources humaines et financières, etc.

L'élaboration d'une stratégie financière se déroule en trois temps : évaluation, planification et mise en œuvre.

1) Évaluation :

La première étape consiste à livrer une analyse financière de la gestion actuelle de la réserve naturelle afin d'estimer les ressources humaines et financières futures nécessaires à l'exécution du plan de gestion 2013-2022. Cette analyse se déroule de la manière suivante :

- **Évaluation des dépenses et des revenus actuels** de la réserve naturelle : cela comprend l'étude des coûts globaux, des dépenses de fonctionnements et d'investissements associés à chaque activité de gestion, de la répartition des ressources humaines et financières sur chaque activité de gestion, des revenus passés et de leur évolution.
- **Prévision des besoins futurs pour la mise en œuvre du plan de gestion** : cela correspond à la définition d'un scénario de gestion optimale et l'estimation des ressources financières et humaines nécessaires à l'exécution des différentes actions de gestion associées.

³ Pour plus de détails sur les méthodes mobilisées, consulter l'état de l'art de l'étude ; Diazabakana, A., Binet, T., Horiot, M., Heinrich, B., Naoui, M. 2015. Valeurs ajoutées des réserves naturelles. Volet A : Démontrer. Etat de l'art. Vertigo Lab. Réserves Naturelles de France. 54 p.

- **Estimation de l'écart de financement (*gap*)** : cette dernière étape correspond à l'estimation des besoins humains et financiers nécessaires à l'exécution optimale du plan de gestion et non couvert par les revenus actuels ou programmés.

2) Planification :

La deuxième étape d'une stratégie financière consiste à définir les moyens de combler l'écart de financement estimé. Trois moyens de combler l'écart de financement sont possibles :

- **Augmentation des revenus** par la mobilisation de financements traditionnels (contributions publiques, dons privés, etc.) et/ou par la mobilisation de mécanismes innovants (mécanismes de marchés, paiements pour services écosystémiques, etc.) ;
- **Rationalisation des coûts de gestion** : les quatre leviers principaux de rationalisation des coûts portent sur les investissements (supprimer les investissements non indispensables et optimiser la durée d'amortissement), la consommation en ressources humaines (bien définir les tâches et les objectifs de résultats), les opérations (mutualiser les ressources avec d'autres organismes), les partenariats (développer des partenariats avec des scientifiques, des citoyens et d'autres acteurs du territoire) ;
- **Optimisation de l'allocation des ressources** : elle consiste à redistribuer les ressources humaines et financières de manière efficace.

3) Mise en œuvre :

La dernière phase consiste à développer un plan de financement cohérent mettant en œuvre la stratégie financière définie à partir des éléments apportés par les deux premières phases.

Le plan de financement est l'outil opérationnel qui permet de traduire économiquement les activités de gestion prévues par le plan de gestion. L'utilisation de cet outil permet d'opérationnaliser la stratégie financière. L'articulation entre plan de financement et stratégie financière est présentée dans la figure suivante.

Le graphique ci-dessous permet de mettre en évidence le caractère itératif de la construction d'une stratégie financière. Une stratégie financière est achevée une fois l'atteinte d'un écart de financement nul.

&

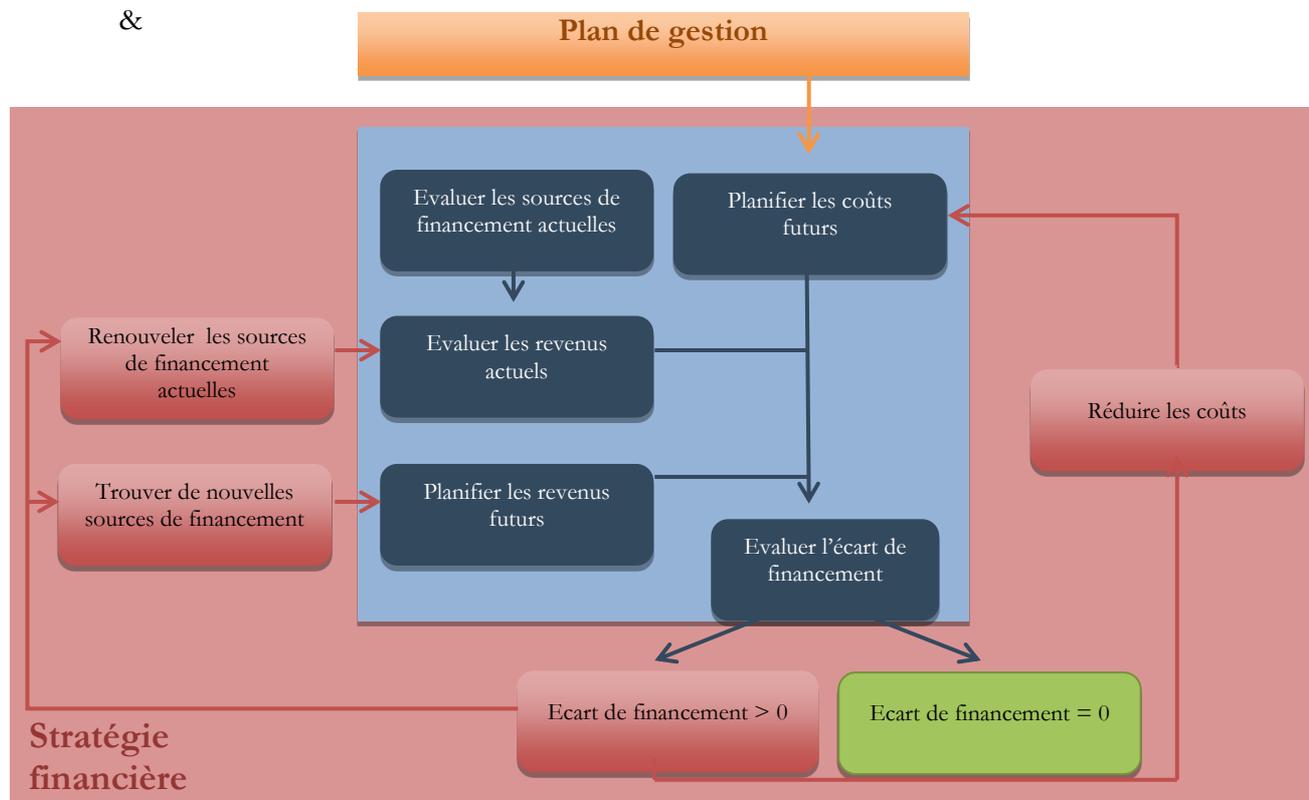


Figure 1: Étapes de développement d'une stratégie financière
(Source : Binet et al, 2015)

iii. Résultats

L'analyse détaillée des dépenses et des revenus de 2014 de la RN des Prairies Humides de Courteranges révèle que :

- Les ressources humaines mobilisent à elles seules plus des trois quarts des ressources financières.
- La réalisation des actions administratives est nécessaire mais très consommatrice de ressources humaines : elle correspond à plus d'un tiers des ressources humaines disponibles.
- Le budget de la RN provient à 74% de la région Champagne-Ardenne (dont un peu moins de la moitié provient du FEDER), à 21% de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et à 5% du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.
- Le coût, par hectare de prairie humide protégée et gérée, prévu dans le plan financier actuel est de 3 819 €.

Valeurs ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire.
Synthèse des études de cas.
Vertigo Lab – 2016

Pour pérenniser l'action menée par les gestionnaires de la réserve naturelle, il a été élaboré une stratégie financière répondant aux enjeux environnementaux, aux menaces concernant le périmètre et les attentes des financeurs. La stratégie a été développée autour de deux axes :

- 1) **Sécurisation du périmètre** actuel par l'acquisition des parcelles privées menacées ;
- 2) **Réduction des coûts de gestion par hectare** de prairie protégée par l'agrandissement du périmètre d'action du gestionnaire.

Suite à la consultation des propriétaires des parcelles comprises dans le périmètre de prospection défini avec le gestionnaire, un certain nombre d'opportunités d'acquisition et de contractualisation ont été identifiées. Les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie et les moyens identifiés pour réduire les coûts sont détaillés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Estimation des coûts de chaque projet

Projet	Surface concernée (en ha)	Prix des parcelles à acquérir (en €)	Frais d'acquisition (en €)	Travaux	Compensation /dédommagement
Extension Est des marais	3,9	6 726	3 600	-	-
Peupleraie (remise en état)	1,8	9 006	2 300	Opération neutre : Coûts (arrachage et coupe), Revenus (vente du bois en plaquette)	-
Contractualisation avec un éleveur bovin	4,3	0	0	-	MAE et accord de pâturage et de fauche
Contractualisation du petit bois nord	1,9	0	0	Partenariat	-
Parcelle à sécuriser	7	27 966	10 000	-	-
Total	18,9	43 699	15 900	-	-

La réalisation de ces différents projets d'extension a été planifiée sur 4 ans, de manière à tenir compte des délais pour concrétiser chacun d'eux, et de manière à tenir compte des possibilités de financement. Un taux d'actualisation annuel de 2% a été appliqué aux coûts calculés dans le tableau 1. Le tableau 2 présente le plan financier pour la période de réalisation des projets étudiés :

Tableau 2 : Plan financier partiel de la stratégie financière élaborée

	2015	2016	2017	2018
Besoins				
Besoins identifiés dans le plan de gestion	97 631	140 134	132 068	92 616
Nouveaux besoins de financement (projet d'extension du périmètre)	10 327	21 900	16 724	12 445
Revenus				
Revenus assurés	97 631	140 134	132 068	92 616
Nouveaux revenus	10 327 €	21 900 €	16 724 €	12 445 €
<i>Municipalité de Courteranges</i>	2 520 €	5 475 €	4 181 €	3 111 €
<i>Agence de l'eau Seine-Normandie</i>	7 807 €	16 425 €	12 543 €	9 334 €
Écart de financement:	0 €	0 €	0 €	0 €

Dans ce nouveau plan financier, les financements couvrent l'ensemble des besoins nécessaires à l'atteinte des objectifs énoncés dans le plan de gestion.

La réalisation de cette stratégie financière permettra aux gestionnaires de la RN des Prairies Humides de Courteranges de protéger et de gérer près de 40 hectares de prairies humides. Les coûts unitaires de protection de la réserve naturelle dans **ce nouveau plan financier sont de 2 970 euros par année et par hectare (nouveaux besoins inclus) contre 3 819 euros dans les premières estimations.**

iv. **Recommandations**

Les recommandations énoncées ci-dessous ont pour objectif d'accompagner les gestionnaires de RN (et d'autres espaces naturels protégés) dans l'élaboration de leur propre stratégie financière, indispensable à l'atteinte de la durabilité financière de leur gestion :

- La réalisation de la stratégie financière dépend des données comptables et financières de la gestion de la réserve naturelle.
- Ce genre d'étude est difficilement réalisable sur des réserves naturelles en création. Il est en effet nécessaire de disposer de données précises sur un certain nombre d'années.
- Il est possible de créer deux scénarios de plan de financement : un scénario basique avec les actions actuelles du plan de gestion et un autre scénario plus ambitieux avec des besoins en financements plus importants.
- La stratégie financière peut également être un bon outil de justification pour la gestion en interne, notamment pour les réserves naturelles qui sont gérées par des parcs naturels régionaux⁴.

⁴ Pour plus de détails sur cette étude, consulter le rapport complet : Heinrich, B., 2015. Valeurs ajoutées des réserves naturelles. Le financement durable des réserves naturelles : Etude de cas de la Réserve Naturelle Régionale des Prairies Humides de Courteranges. Vertigo Lab, RNF. 34 pages.

B. Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche

~ Fiche d'identité ~

Date de création : 1980

Localisation : Départements de l'Ardèche et du Gard, en Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon

Surface : 1 572 ha

Milieus principaux : Rochers continentaux, éboulis et sables

Organisme gestionnaire : Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche

Estimer les bénéfices socioéconomiques de la gestion d'une réserve naturelle

- **Difficulté de mise en œuvre** 
- **Compétences en économie** 
- **Compétences transversales :** Techniques d'enquête, cartographie.
- **Données nécessaires :**
 - Données relatives à la fréquentation de la réserve naturelle et données relatives au rayonnement de la réserve naturelle
 - Données sur les activités exercées dans le périmètre de la RN
 - Détails sur les dépenses touristiques
- **Trois conseils :**
 - Préférer la sous-estimation à la surestimation,
 - Adapter les calculs aux données disponibles,
 - Ne pas négliger la phase élaboration et test de l'enquête de perception
- **Durée à prévoir :**
 - 2 à 6 mois, dont 3 semaines pour la réalisation d'une enquête

i. Problématique

La Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche protège un site exceptionnel qui fascine l'Homme depuis ses origines comme en témoigne son patrimoine archéologique. Les paysages de falaises calcaires et d'espaces boisés attirent dans les gorges plus d'1,5 millions de visiteurs par an, notamment pour la pratique de sports de nature tels que le canoë-kayak, la randonnée pédestre, la baignade, l'escalade ou la spéléologie.

La réserve naturelle a été créée en 1980 pour préserver la qualité environnementale du site soumis à une pression touristique grandissante. L'activité liée au tourisme de nature dans les Gorges représente aujourd'hui la première source de revenus pour son territoire. La gestion de la fréquentation et la sensibilisation des professionnels du tourisme de nature

fait partie des missions du gestionnaire, le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA). Dans un contexte de restriction budgétaire et face à l'actuelle réforme territoriale, qui suppose notamment une implication croissante des intercommunalités dans la gestion des espaces naturels, le gestionnaire de la RN souhaite étudier de nouvelles pistes de financement et pour cela, mettre en lumière la contribution sociale et économique de la gestion de la réserve naturelle pour son territoire. L'étude des retombées socioéconomiques de la RN sur le tourisme dans les Gorges de l'Ardèche permet d'étayer l'argumentaire du SGGA en faveur du financement durable de la gestion de cet espace naturel. L'étude a élargi les réflexions portant sur l'effet levier de l'argent public et sur de nouveaux mécanismes de financement.

Compte tenu du contexte spécifique de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche, l'étude s'intéresse à l'impact de la réserve naturelle sur les dépenses touristiques effectuées sur le territoire des Gorges de l'Ardèche.

Le périmètre du territoire étudié a été défini à partir des trois communautés de communes dont les territoires se superposent au périmètre de la RNGA. Deux raisons ont motivé ce choix :

- Ce périmètre large permet de rendre compte du champ d'influence des Gorges de l'Ardèche ;
- La compétence « tourisme » est désormais déléguée aux communautés de communes ;

Le territoire d'influence est composé, côté Ardèche, des Communautés de Communes des Gorges de l'Ardèche (CCGA) et du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA). Côté Gard, seules les communes de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (CAGR) très proches des Gorges ont été retenues.

ii. Outils et méthode

Afin d'éclairer les décideurs dans leurs arbitrages, il est nécessaire de compléter les argumentaires éthiques et environnementaux traditionnellement développés, par la mise en évidence des effets économiques de l'action d'un gestionnaire de réserve naturelle pour son territoire. **L'étude des retombées socio-économiques** permet de **quantifier l'impact de la gestion d'une réserve naturelle sur la dynamique économique territoriale**.

1) *Évaluation des retombées économiques :*

L'impact socio-économique de la gestion d'une réserve naturelle porte sur trois dimensions :

- **Économique** : Les retombées économiques évaluent le volume d'activités économiques du territoire (chiffre d'affaires dégagé) imputable à la gestion de la réserve naturelle.

- **Sociale** : Les retombées sociales comptabilisent le nombre d'emplois (ETP⁵) générés par les activités de la réserve naturelle ;
- **Fiscale** : Les retombées fiscales apprécient le montant des richesses publiques générées par les impôts et les taxes perçues sur le travail, la production et la consommation et induits par la gestion de la réserve naturelle.

Différents niveaux de retombées socio-économiques sont observés :

- Les **retombées directes** mesurent l'ensemble des retombées liées aux activités économiques qui se déroulent **sur la réserve naturelle** et qui sont fortement liées à la préservation de la ressource du site ;
- Les **retombées indirectes** évaluent l'ensemble des flux financiers et des emplois générés par la consommation des touristes **sur le territoire d'adhésion** au cours de leur séjour. Pour cela, il est nécessaire de mesurer **les dépenses** effectuées par les touristes au cours de leur séjour sur le territoire. Une part de ces dépenses seulement est attribuable à la RN ;
- Les **retombées induites** mesurent **l'accroissement des activités économiques généré par l'augmentation du revenu des ménages du territoire** ayant été impactés directement et indirectement. Ces retombées n'ont **pas semblé pertinentes dans le cadre de la présente étude RNF**. Plusieurs raisons ont motivé ce choix 1) la méthodologie d'évaluation de ces retombées est sujette à de nombreuses critiques ; 2) leur prise en compte risque d'engendrer une surévaluation des retombées totales ; 3) son calcul nécessite un travail lourd et non répliquable à d'autres sites ;
- Les **retombées d'images** quant à elles retranscrivent l'impact qu'a la réserve naturelle sur **l'image du territoire**. Elles peuvent être mesurées sur la base 1) d'une équivalence « prix » des espaces publicitaires promouvant les activités de la RN, 2) de la mesure de l'impact de l'image du site sur l'activité des entreprises du territoire et 3) de l'estimation de la valeur attribuée par les touristes à la RN dans l'expérience vécue sur le territoire.

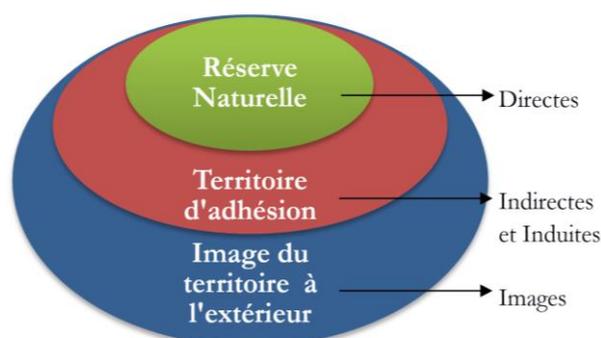


Figure 2 : Echelle des retombées socioéconomiques

2) Part des retombées socioéconomiques attribuable à la réserve naturelle :

⁵ Équivalent Temps Plein

Les dépenses touristiques d'un site ne peuvent pas dans leur intégralité être attribuées à la gestion de la RN. C'est pourquoi il faut **déterminer auprès des touristes la valeur ajoutée de la RN dans leurs motivations** de venue sur le territoire, afin de pouvoir isoler les dépenses touristiques motivées par les actions de gestion de la RN.

La valeur ajoutée de la RN à l'activité touristique est mesurée sur la base d'une **enquête de perception** administrée auprès des visiteurs du site. Cette enquête permet de juger de l'expérience vécue par les touristes au cours de leur séjour.

Dans un premier temps, un coefficient d'attribution des dépenses de séjour à l'expérience dans la réserve naturelle, a été estimé. Pour déterminer le coefficient d'attribution des dépenses de séjour, il a fallu :

1- Vérifier la connaissance de la réserve naturelle par les personnes interrogées.

Question : « Savez-vous dans quel type d'espace protégé vous vous trouvez actuellement ? Si oui, lequel ? »

Pour les personnes ayant répondu négativement à cette question ou ayant cité un type d'espace protégé différent de « réserve naturelle », il a été affecté un coefficient d'attribution des dépenses touristiques de 0.

2- Calculer la part attribuable à la réserve naturelle.

Pour les personnes ayant pu citer spontanément la réserve naturelle comme un type d'espace protégé, le coefficient d'attribution fut déterminé selon l'influence de la réserve naturelle dans leur motivation à venir sur le site (Tableau 3)

Tableau 3 : Coefficients d'attribution des dépenses touristiques

<u>Question</u> : « Quelle influence a la RN dans votre choix de destination touristique ? »	Coef. d'attribution des dépenses de séjours
Vous êtes venus dans la région spécialement pour visiter la RN	100%
Vous êtes venus dans la région prioritairement pour visiter la RN	80%
La visite de la RN était un objectif certain de votre séjour	60%
La visite de la RN était un objectif éventuel de votre séjour	40%
Vous connaissiez l'existence de la RN mais vous n'aviez pas l'intention de la visiter	20%
Vous ne connaissiez pas l'existence de la RN avant d'arriver dans la région	0%
Pas de réponse	0%

3) L'effet levier de l'argent public :

La mesure de « **l'effet levier de l'argent public** » permet d'observer le rendement économique des fonds publics investis dans la gestion d'une RN. Il retranscrit le volume d'activités produit par les entreprises du territoire à partir d'1 € investi sur la réserve naturelle. **Cet outil permet de contrebalancer les coûts pour la collectivité de la**

gestion et de la protection d'un espace naturel et les bénéfices que cela génère pour le territoire, donnant une image statique de l'efficacité d'une politique.

Cet effet levier peut être décomposé par niveaux institutionnels des administrations perceptrices des impôts et des taxes perçues par les entreprises.

iii. Résultats

Le tableau suivant présente les **retombées socioéconomiques primaires** (directes et indirectes) imputables à la gestion de la RNGA.

Tableau 4 : Retombées socioéconomiques totales

Type de retombées	Directes	Indirectes	Retombées totales
Économiques	4,8 M€	28,3 M€	33,1 M€
Sociales	59 ETP	200 ETP	255 ETP
Fiscales	0,97 M€	4,6 M€	5,4 M€

Les retombées directes ont été attribuées à la gestion de la RN des Gorges de l'Ardèche à 100%.

Ainsi, 16% des dépenses touristiques ont été retenues comme étant des retombées socio-économiques attribuables à la gestion de la RN.

La réserve naturelle contribue positivement à **l'image** que se font les touristes du territoire :

- Prêt de 40% des touristes interrogés sont venus sur le territoire pour la nature et les paysages offerts par les Gorges de l'Ardèche et 15% pour les activités de pleines natures.
- 83% des personnes interrogées ont estimé positivement la contribution des actions menées par le gestionnaire et la qualité de leur expérience vécue sur le territoire, particulièrement pour les actions de préservation du milieu, d'entretien du site et de gestion de la fréquentation.
- Les personnes, ayant exprimé leur volonté de revenir sur le territoire, motivent ce souhait à 50% par la nature préservée et les paysages proposés par le territoire. Pour les 90% des personnes ayant exprimé la volonté de revenir sur le territoire, 4/5 ont estimé que la réserve naturelle a eu une influence sur cette envie.

Pour **1€ de fonds publics investi en 2014** dans la gestion de la RNGA, 54,3 € de retombées économiques sont générées (7,6€ directes et 46,7€ indirectes). Plus généralement, pour 1 € investi par l'ensemble des organismes publics dans la gestion de la RN des Gorges de l'Ardèche :

- les administrations publiques centrales perçoivent 5 €

- les administrations de sécurité sociale perçoivent 2,8€
- les administrations publiques locales perçoivent 2,1 €

La taxe de séjour dépend directement du nombre de visiteurs venus séjourner sur le territoire. Il a été estimé qu'en 2014 **l'attractivité du territoire induite par la RN** a permis aux différentes communes de percevoir 382 700€ de taxe de séjour.

La gestion mise en œuvre par le SGGa sur la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche a un réel impact sur l'attractivité touristique du territoire. La durabilité financière de la gestion de la RNGA est donc tout à fait primordiale.

Compte tenu des possibilités de financement actuelles, il semblerait que le reversement d'une part de la taxe de séjour soit la meilleure solution de mise à contribution des bénéficiaires de l'action menée sur la RNGA.

iv. **Recommandations**

Les recommandations suivantes sont destinées aux gestionnaires de réserves naturelles qui souhaiteraient reproduire la présente étude sur leur site. Cette dernière pourra aisément être reproduite sur d'autres réserves naturelles (ou espaces naturels protégés), avec les recommandations suivantes :

- L'évaluation des retombées économiques s'adresse prioritairement aux réserves naturelles très fréquentées. Il convient de choisir un périmètre d'étude rendant compte du champ d'influence de cette fréquentation touristique.
- Ce type d'étude permet de mettre en lumière certains bénéficiaires de l'action de la réserve naturelle (au même titre que les instruments développés dans les autres études de cas). La mise à contribution de ces bénéficiaires à la gestion du site peut alors être envisagée et justifiée. Cependant, il convient de prévoir différentes manières de les solliciter (p. ex. : taxe de séjour, droit d'entrée, dons, etc.) afin de ne retenir que la solution la plus juste et la plus efficace économiquement.
- Réaliser un argumentaire à partir des retombées socioéconomiques ne nécessite pas de calcul complexe. Cependant, il est important de mettre à disposition la méthodologie employée de manière détaillée ainsi que les hypothèses, les limites, voire le détail des calculs, afin de garantir la plus grande transparence.
- Mener ou avoir accès à une « enquête de fréquentation » permettant de connaître : les flux de fréquentation et leur intensité, la caractérisation des visiteurs), les autres activités pratiquées et lieux fréquentés lors du séjour et connaître la zone de chalandise⁶ de la réserve naturelle est un avantage.
- Préférer une sous-estimation à une surestimation de l'impact de la RN.
- Afin d'obtenir l'étude la plus précise possible, essayer au maximum d'obtenir les informations d'activités ayant cours sur la RN auprès des entreprises concernées.

⁶ Zone géographique d'influence, d'où proviennent les visiteurs.

Valeurs ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire.
Synthèse des études de cas.
Vertigo Lab – 2016

- La méthode présentée dans cette étude de cas ne repose que sur un aspect de la valeur ajoutée, le tourisme de nature. Il est possible d'élargir le champ d'étude pour les besoins d'argumentaires recherchés : usage des riverains, impact sur les affaires des entreprises, impact sur l'immobilier, impact sur la sensibilité environnementale des populations locales, etc⁷.

⁷ Pour plus de détails sur cette étude, consulter le rapport complet : Heinrich, B., 2015. Valeurs ajoutées des réserves naturelles. Le financement durable des réserves naturelles françaises : Étude de Cas de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche. Vertigo Lab, RNF. 52 pages.

III. AXE 2 : ARGUMENTS DE SOUTIEN A LA GESTION ET DE SOUTIEN DES CHOIX DE GESTION

Cet axe d'investigation du projet vise à mettre en valeur les bénéfices socioéconomiques de l'action de gestion des réserves naturelles ou de certains choix de gestion. L'approche choisie a consisté à mettre en exergue la participation des gestionnaires de RN dans la provision des services rendus par les écosystèmes, en se projetant dans deux à trois scénarios à moyen terme (15 à 35 ans).

A. Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy

~ Fiche d'identité ~

Date de création : 2007

Localisation : Département du Puy-de-Dôme, en Auvergne

Surface : 1895 ha

Milieus principaux : Landes, fruticées, forêts et prairies

Organisme gestionnaire : PNR des Volcans d'Auvergne

Évaluer les bénéfices socioéconomiques de la gestion d'une réserve naturelle

- **Difficulté de mise en œuvre** 
- **Compétences transversales** : Prospective, conduite d'entretien, cartographie, connaissance des services écosystémiques
- **Compétences en économie** 
- **Données nécessaires** :
 - Données relatives à l'exploitation des ressources naturelles de la réserve naturelle, de ses usages récréatifs et de son fonctionnement écologique
 - Prix de marché et coût de production des matières premières
 - Détail des dépenses touristiques
- **Trois conseils** :
 - Préférer la sous-estimation à la surestimation
 - Monter un atelier prospectif pour construire les scénarios
 - Se fier au dire d'experts lorsque les chiffres ne sont pas disponibles
- **Durée à prévoir** :
 - 2 à 6 mois, dont 2 semaines d'enquête

i. Problématique

La Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy jouit d'un patrimoine naturel de grande qualité. Située à 70 km au sud-ouest de Clermont-Ferrand, au cœur des volcans d'Auvergne, elle est très attractive et subit par conséquent de multiples pressions anthropiques, notamment une grosse fréquentation importante des crêtes qui, sans une gestion appropriée, dégrade rapidement les écosystèmes. Par sa gestion menée au quotidien et sur le long terme, le PNR des Volcans d'Auvergne, gestionnaire de la RN, contribue au maintien du site et à un développement économique respectueux et durable. Malgré tout, la présence de la réserve naturelle est encore perçue comme un frein au développement local pour bon nombre d'acteurs locaux. Le gestionnaire de la RN souhaite disposer d'un chiffrage permettant de présenter aux élus la contribution de la réserve naturelle au développement socioéconomique local, montrer que la gestion réalisée sur la RN y contribue avec une approche différente des modes de développement classiques, et valoriser la politique de gestion engagée pour permettre aux décideurs locaux de mieux s'y impliquer.

Afin d'estimer la valeur ajoutée offerte par la politique de gestion de la réserve naturelle, l'étude a proposé une évaluation économique des services écosystémiques procurés sur la RN, couplée d'une analyse prospective proposant deux scénarios à 15 ans (avec et sans la RN) pour isoler les bénéfices liés spécifiquement aux mesures de gestion de la réserve.

ii. Outils et méthode

La mission s'est déroulée en trois phases :

1) Caractérisation des écosystèmes et des services

L'objectif de cette première phase est d'identifier les services écosystémiques offerts par la réserve naturelle et de préciser quels en sont les bénéficiaires. Cette recherche s'est accompagnée d'une enquête conduite auprès des touristes fréquentant les crêtes du massif du Sancy. Son but était de savoir ce qu'ils valorisent dans leur expérience au sein de la réserve naturelle et de révéler en quoi cette dernière participe aux points forts de leur visite.

Les services rendus par les écosystèmes de la réserve naturelle sont classés en fonction des quatre catégories de services définies par le *Millenium Ecosystem Assessment* (MEA, 2005) :

- Les **services d'approvisionnement (A)** : ce sont les produits obtenus directement des écosystèmes, tels que la nourriture, la fibre et les ressources génétiques. Ils sont utilisés notamment pour la production d'énergie combustible, la fabrication de matériaux et l'alimentation.
- Les **services de régulation (R)** : il s'agit des bienfaits qui découlent de la régulation des processus naturels liés aux écosystèmes comme la régulation du climat, le cycle de l'eau, la qualité de l'air, la lutte contre l'érosion, la pollinisation, la prévention des risques naturels, etc.

- Les **services culturels (C)** : ce sont les bienfaits non matériels que procurent les écosystèmes à travers les bénéfices récréatifs, esthétiques, existentiels, spirituels, scientifiques, éducationnels et patrimoniaux.
- Les **services de soutien (S)** : ils ne bénéficient pas directement à l'Homme mais sont nécessaires à la production des autres services fournis par les écosystèmes. Ils comprennent la production de biomasse, le cycle des éléments nutritifs, la formation et la rétention des sols, l'offre d'habitats, etc.

Une fois les services écosystémiques de la réserve naturelle identifiés et caractérisés, il a été question de déterminer les pressions qui pèsent sur ces services. Certains événements, qu'ils soient de nature anthropique ou naturelle, participent à la dégradation des écosystèmes de la réserve naturelle. Or, ces pressions ne menacent pas seulement les écosystèmes mais également les activités économiques qui en dépendent. L'identification de ces menaces montre par la suite, comment les mesures établies par le plan de gestion de la réserve naturelle permettent de pallier ces impacts.

2) Évaluation économique des services écosystémiques

Dans un deuxième temps et grâce aux données collectées durant la première phase à travers la littérature et les entretiens directifs, les services écosystémiques les plus significatifs ont fait l'objet d'une évaluation économique. Selon la nature des services sélectionnés, différentes méthodes d'évaluation sont envisagées :

- L'évaluation par les **prix du marché** : elle est surtout utilisée pour les services d'approvisionnement puisqu'elle se base sur le prix d'un bien présent sur le marché comme les céréales ou le bois.
- Les **préférences révélées** : ces méthodes déduisent la valeur des services rendus par l'environnement à partir de situations existantes et de décisions effectivement prises par les individus.
 - Méthode des **coûts évités** : elle représente les coûts qu'il faudrait engager si la fonction écosystémique n'était plus assurée. Elle peut être utilisée pour évaluer les services de régulation ou de support.
 - Méthode des **prix hédonistes** : elle évalue la valeur d'un service qui influe directement sur le prix de certains objets, comme les logements par exemple. Elle peut refléter les valeurs associées aux services culturels.
 - Méthode des **coûts de transports** : elle estime la valeur d'un site à partir des dépenses effectuées par les usagers du site pour s'y rendre. Elle est adaptée pour les sites à grande valeur récréative comme la réserve naturelle de Chastreix-Sancy.
 - Méthode des **coûts de remplacement** : elle représente les coûts qu'il faudrait engager s'il fallait restaurer ou reproduire un écosystème fonctionnel. Proche de la méthode des coûts évités, elle est également utile pour évaluer les services de régulation ou de support.

- Les **préférences déclarées** : ces méthodes s'appuient sur des enquêtes directes auprès des bénéficiaires des services. Cette méthode est le plus souvent utilisée pour évaluer les services culturels.
- La méthode du **transfert de bénéfices** : l'estimation des services est réalisée à partir de valeurs déjà estimées antérieurement sur d'autres sites mais dans des contextes similaires et est ajustée selon les particularités du site de destination. Cette méthode peut être utilisée si certaines données ne sont pas disponibles, en les adaptant au contexte local.

3) Évaluation des bénéfices de la protection de la réserve naturelle

L'évaluation économique des services écosystémiques ne permet pas d'identifier directement les bénéfices liés à la protection et aux mesures de gestion de la réserve naturelle. La troisième phase consiste donc à isoler ces bénéfices en les dissociant des avantages intrinsèques des écosystèmes.

Pour ce faire, une analyse prospective proposant deux scénarios possibles (à 10-15 ans) a été conduite, l'un avec la présence de la réserve naturelle et l'autre sans. La provision de services a été estimée pour chacun des deux scénarii en fonction des politiques de gestion mises en œuvre et des pressions qui s'exercent sur les écosystèmes. En traduisant ces évolutions de manière monétaire puis en comparant les valeurs actualisées nettes des deux scénarios, il a été possible de connaître la valeur ajoutée offerte par la politique de gestion de la réserve naturelle.

iii. Résultats

La **valeur économique de l'échantillon de services écosystémiques** du site de la RN de Chastreix-Sancy est estimée à **153,3 millions d'euros** par an. Le massif du Sancy étant un site touristique très prisé, les services culturels représentent 98,7% de la valeur économique totale des services. Les services de régulation quant à eux, représentent 1,3% du total et la valeur des services d'approvisionnement n'atteint pas les 0,1%. En rapportant cette valeur économique à l'unité de surface, la valeur des écosystèmes de la zone d'étude est estimée à **80 900 euros par hectare** et par an.

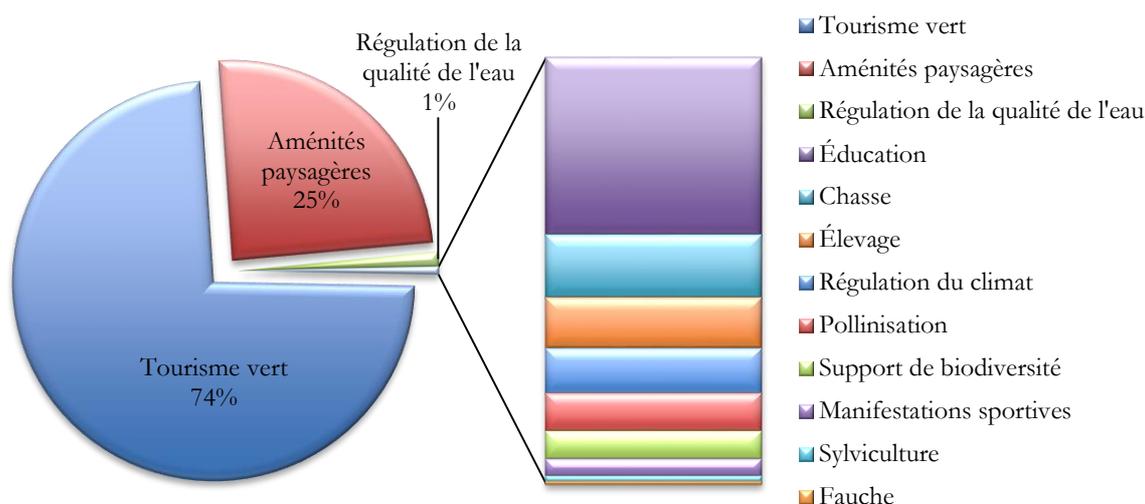


Figure 3 : Répartition de la valeur économique des services écosystémiques de la RN de Chastreix-Sancy

Les **bénéfices de la protection** de la RN de Chastreix-Sancy sont estimés à **56 millions d'euros** par an et représentent **33%** de la valeur économique des services écosystémiques. À l'image de la valeur des écosystèmes, les contributions les plus importantes, en valeur absolue, concernent le tourisme vert et les aménités paysagères qui représentent presque la totalité des bénéfices de la protection. Cependant, en proportion, la plus grande différence entre les 2 scénarios concerne la régulation de la qualité de l'eau, (Figure 4) avec une valeur ajoutée de 853 000 euros par an, et l'éducation avec 187 000 euros par an. Rapportés à l'unité de surface, les bénéfices économiques de la protection du site sont estimés à **29 700 euros par hectare** et par an.

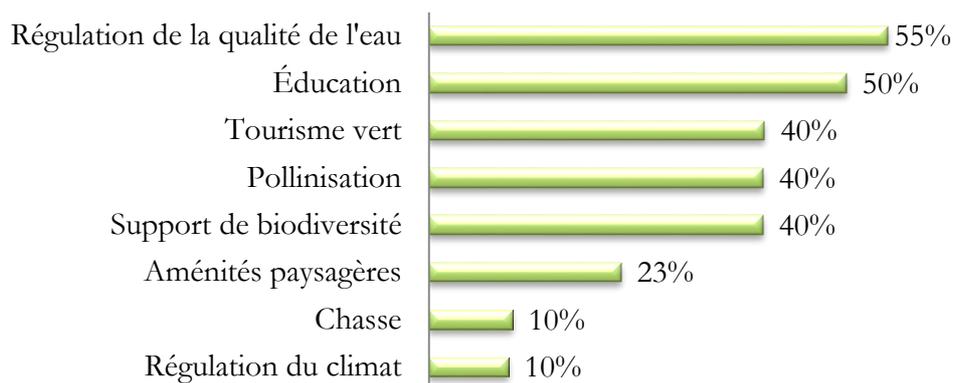


Figure 4 : Différence de valeur entre les scénarios pour chaque service

iv. **Recommandations**

Les recommandations qui suivent ont pour but d'orienter les gestionnaires de réserves naturelles ou d'autres espaces naturels protégés qui souhaitent construire un argumentaire

dans le but de faire reconnaître la valeur ajoutée de leur politique de protection en lui donnant plus de visibilité. Ce genre d'arguments peut en effet aider les élus concernés par la gestion des RN à prendre conscience des bénéfices générés par ces espaces naturels protégés. C'est également un outil pour les convaincre d'investir ou de faire des choix en faveur d'un développement local respectueux de l'environnement.

- Les enquêtes et les entretiens menés auprès des visiteurs ou des acteurs locaux sont aussi très utiles pour compléter les données collectées quand celles-ci ne suffisent pas à construire l'évaluation économique. La réalisation d'une enquête sur le territoire même des réserves naturelles prend un certain temps mais permet d'adapter les questions aux besoins de l'évaluation de manière précise.
- Un argumentaire ne demande pas la réalisation de modèles économétriques complexes. Son rôle est de défendre une idée par le biais d'arguments solides. Les estimations économiques sont donc suffisantes pour nourrir ce type d'arguments. Cependant, il est important de communiquer la méthodologie employée de manière détaillée ainsi que les hypothèses, les limites, voire le détail des calculs, afin de garantir la plus grande transparence.
- Il est important d'identifier les bénéficiaires des services écosystémiques pour faciliter la collecte de données et savoir à qui s'adresser lors de la communication de l'argumentaire.
- Il est recommandé, quand cela est possible, de comparer les résultats des estimations avec ceux d'autres études afin de vérifier qu'ils se situent dans le même intervalle de grandeur.
- La surestimation est à éviter. Il vaut mieux prendre le risque de sous-estimer une valeur tout en communiquant cette sous-estimation, pour rester crédible.
- Bien que les scénarios de prospective s'appuient sur des états des lieux, des tendances, toutes ces informations ne sont pas forcément chiffrées, il faut donc parfois accepter d'estimer une valeur uniquement à partir de la connaissance du terrain fournie par les experts⁸.

B. Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx

~ Fiche d'identité ~

Date de création : 1995

Localisation : Département des Landes, en Aquitaine

Surface : 775 ha

Milieux principaux : Milieux aquatiques non marins

Organisme gestionnaire : Syndicat Mixte de Gestion des milieux naturels

⁸ Pour plus de détails sur cette étude, consulter le rapport complet : Horiot, M. 2015. Valeurs ajoutées des réserves naturelles. Arguments de soutien à la gestion et aux choix de gestion. Etude de cas de la Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy. Vertigo Lab, RNF. 56 pages.

Évaluer les bénéfices socioéconomiques d'un choix de gestion d'une réserve naturelle

Difficulté de mise en œuvre 

Compétences en économie 

Compétences transversales : Prospective, conduite d'entretiens, cartographie, connaissance des services écosystémiques et connaissances en hydraulique

Données nécessaires :

- Données relatives à l'exploitation des ressources naturelles de la réserve naturelle, de ses usages récréatifs et son fonctionnement écologique
- Prix de marché et coûts de production des matières premières
- Détails des dépenses touristiques

Trois conseils :

- Préférer la sous-estimation à la surestimation
- Monter un atelier prospectif pour construire les scénarios
- Se fier au dire d'experts lorsque les chiffres ne sont pas disponibles

Durée à prévoir :

- 2 à 6 mois, dont 2 semaines d'enquête

i. Problématique

À quelques kilomètres du littoral landais, à 15 km au Nord de Bayonne, la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx est située sur l'axe principal de migration ouest européen. Cette situation géographique privilégiée combinée à la présence d'habitats propices à l'accueil des oiseaux, a converti le lieu en un site ornithologique majeur. Après une période d'exploitation agricole, la réhabilitation du marais a permis dans cette ancienne zone cultivée le retour d'un écosystème riche, qui accueille désormais de nombreuses espèces, dont certaines sont rares et protégées. Ces conditions d'accueil idéales pour l'avifaune se doivent notamment à une gestion hydraulique quotidienne. En effet, outre son rôle primordial dans la gestion des crues et le soutien à l'étiage, le contrôle des niveaux d'eau des différentes divisions du marais favorise le développement des ceintures végétales propices à l'accueil des oiseaux migrateurs. Ainsi, la mission du gestionnaire de la réserve naturelle comprend l'entretien des digues, des canaux et de l'ensemble du système hydraulique.

Cependant, l'aménagement actuel est souvent remis en question par certains acteurs, avec parmi eux des financeurs de la réserve, prônant un état plus naturel. Dans un contexte de restauration des continuités écologiques et d'incitation à la renaturation, il peut s'avérer difficile, surtout pour un gestionnaire de réserve naturelle, de justifier un choix de gestion basé sur des aménagements artificiels.

L'étude menée sur la Réserve Naturelle du Marais d'Orx consiste alors à étudier en quoi le maintien d'aménagements artificiels peut s'avérer préférable dans la conciliation des enjeux

écologiques, économiques et sociaux, et à valoriser ainsi le choix de gestion qui est de maintenir et d'entretenir les infrastructures préexistantes au classement en réserve naturelle.

Le développement d'argumentaire s'appuie sur l'évaluation économique des services écosystémiques rendus par cet hydrosystème (caractérisation des services rendus, identification des menaces et pressions, calculs de valeurs) croisée à une évaluation des bénéfices économiques du choix de maintenir les digues, en analysant trois scénarios prospectifs et leurs conséquences sur la fourniture des services (maintien de la gestion hydraulique, retour à un état naturel avec des crues à 5 mètres, retour à un état naturel avec des crues à 7,5 mètres). Cette méthode employée pour la RN du Marais d'Orx est reproductible pour d'autres zones humides ayant été configurées par l'Homme et nécessitant ce même besoin d'argumentation vis-à-vis des acteurs locaux et de l'environnement.

ii. Outils et méthode

La mission s'est déroulée en trois phases :

1) Caractérisation des écosystèmes et des services

L'objectif de cette première phase est d'identifier les services écosystémiques offerts par la réserve naturelle. Cette recherche nécessite l'avis de plusieurs experts concernant la gestion hydraulique du site.

Les services rendus par les écosystèmes de la réserve sont classés en fonction des quatre catégories de services définies par le *Millenium Ecosystem Assessment* (MEA, 2005) :

- Les **services d'approvisionnement** : ce sont les produits obtenus directement des écosystèmes, tels que la nourriture, la fibre et les ressources génétiques. Ils sont utilisés notamment pour la production d'énergie combustible, la fabrication de matériaux et l'alimentation.
- Les **services de régulation** : il s'agit des bienfaits qui découlent de la régulation des processus naturels liés aux écosystèmes comme la régulation du climat, le cycle de l'eau, la qualité de l'air, la lutte contre l'érosion, la pollinisation, la prévention des risques naturels, etc.
- Les **services culturels** : ce sont les bienfaits non matériels que procurent les écosystèmes à travers les bénéfices récréatifs, esthétiques, existentiels, spirituels, scientifiques, éducationnels et patrimoniaux.
- Les **services de soutien** : ils ne bénéficient pas directement à l'homme mais sont nécessaires à la production des autres services fournis par les écosystèmes. Ils comprennent la production de biomasse, le cycle des éléments nutritifs, la formation et la rétention des sols, l'offre d'habitats, etc.

Une fois les services écosystémiques de la réserve naturelle identifiés et caractérisés, il est question de déterminer les pressions qui pèsent sur ces services. Certains événements, qu'ils soient de nature anthropique ou naturelle, participent à la dégradation des

écosystèmes de la réserve naturelle. Or, ces pressions ne menacent pas seulement les écosystèmes mais également les activités économiques qui en dépendent. L'identification de ces menaces montre par la suite, comment les mesures établies par le plan de gestion de la réserve naturelle permettent de pallier ces impacts.

2) Évaluation économique des services écosystémiques

Dans un deuxième temps et grâce aux données collectées durant la première phase à travers la littérature et les échanges avec les experts, les services écosystémiques les plus significatifs font l'objet d'une évaluation économique. Selon la nature des services sélectionnés, différentes méthodes d'évaluation sont envisagées :

- L'évaluation par les **prix du marché** : elle est surtout utilisée pour les services d'approvisionnement puisqu'elle se base sur le prix d'un bien présent sur le marché comme les céréales ou le bois.
- Les **préférences révélées** : ces méthodes déduisent la valeur des services rendus par l'environnement à partir de situations existantes et de décisions effectivement prises par les individus.
 - Méthode des **coûts évités** : elle représente les coûts qu'il faudrait engager si la fonction écosystémique n'était plus assurée. Elle peut être utilisée pour évaluer les services de régulation ou de support.
 - Méthode des **prix hédonistes** : elle évalue la valeur d'un service qui influe directement sur le prix de certains objets, comme les logements par exemple. Elle peut refléter les valeurs associées aux services culturels.
 - Méthode des **coûts de transports** : elle estime la valeur d'un site à partir des dépenses effectuées par les usagers du site pour s'y rendre. Elle est adaptée pour les sites à grande valeur récréative comme la réserve naturelle de Chastreix-Sancy.
 - Méthode des **coûts de remplacement** : elle représente les coûts qu'il faudrait engager s'il fallait restaurer ou reproduire un écosystème fonctionnel. Proche de la méthode des coûts évités, elle est également utile pour évaluer les services de régulation ou de support.
- Les **préférences déclarées** : ces méthodes s'appuient sur des enquêtes directes auprès des bénéficiaires des services. Cette méthode est le plus souvent utilisée pour évaluer les services culturels.
- La méthode du **transfert de bénéfices** : l'estimation des services est réalisée à partir de valeurs déjà estimées antérieurement sur d'autres sites mais dans des contextes similaires et est ajustée selon les particularités du site de destination. Cette méthode peut être utilisée si certaines données ne sont pas disponibles, en les adaptant au contexte local.

3) Évaluation des bénéfices du choix de gestion de la réserve naturelle

L'évaluation économique des services écosystémiques ne permet pas d'identifier directement les bénéfices liés à la protection et aux mesures de gestion de la réserve. La

troisième phase consiste donc à isoler ces bénéfices en les dissociant des avantages intrinsèques des écosystèmes.

Pour ce faire, une analyse prospective proposant trois scénarios possibles (à 35 ans) est conduite :

- 1/ le premier scénario propose le maintien de la gestion hydraulique,
- 2/ le deuxième scénario simule un retour à l'état naturel avec des crues à 5 mètres d'altitude,
- 3/ le troisième scénario considère un retour à l'état naturel avec des crues à 7,5 mètres.

La provision de services a été estimée pour chacun des scénarios en fonction des politiques de gestion mises en œuvre et des pressions qui s'exercent sur les écosystèmes. En traduisant ces évolutions de manière monétaire puis en comparant les valeurs actualisées nettes des scénarios, il est alors possible de connaître la valeur ajoutée offerte par le choix de conserver et d'entretenir les digues pour gérer la réserve naturelle (comparaison des scénarios 1 et 2, et 1 et 3).

iii. Résultats

La *valeur économique de l'échantillon de services écosystémiques* du Marais d'Orx est estimée à **1,19 millions d'euros** par an. La réserve naturelle étant un site touristique, les services culturels représentent 52,9% de la valeur économique totale des services. Les services de régulation quant à eux, représentent 26% du total et la valeur des services d'approvisionnement atteint 21,1% (Figure 5). En rapportant cette valeur économique à l'unité de surface, la valeur des écosystèmes de la zone d'étude est estimée à **1 195 euros par hectare** et par an.

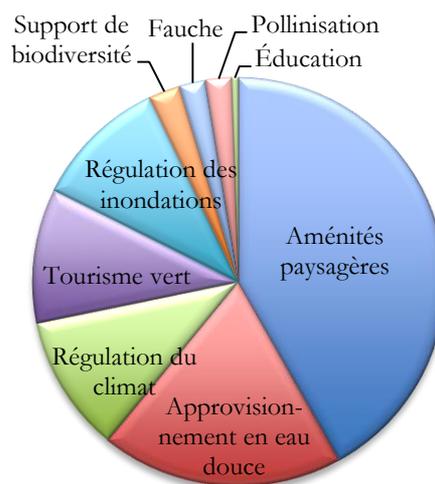


Figure 5 : Répartition de la valeur économique des services écosystémiques de la RN du Marais d'Orx

Les **bénéfices du choix de gestion** de la RN du Marais d'Orx (le maintien de la gestion hydraulique) sont estimés entre 13,2 (scénario à 5 mètres) et 24,2 millions d'euros (scénario

à 7,5 mètres) pour une projection à 35 ans, soit entre **384 000 et 702 000 euros** par an. Ces bénéfices représentent entre **32% et 60%** de la valeur économique des services écosystémiques. Les contributions les plus importantes, en valeur absolue, concernent les aménités paysagères et la régulation des inondations. En proportion, la plus grande différence entre les scénarios 1 et 2 concerne la régulation des inondations, l'éducation, la pollinisation et la fauche. Entre les scénarios 1 et 3, c'est le service des inondations qui se démarque le plus avec une valeur ajoutée de 259 000 euros par an. Rapportés à l'unité de surface, les bénéfices économiques du choix de gestion sont estimés entre **338 et 702 euros par hectare** et par an.

iv. **Recommandations**

Les recommandations qui suivent ont pour but d'orienter les gestionnaires de réserves naturelles qui souhaitent construire un argumentaire dans le but de justifier la valeur ajoutée de leur choix de gestion. Ce développement d'argumentaire peut en effet aider les investisseurs et acteurs de l'environnement à comprendre l'intérêt de conserver des aménagements artificiels et à prendre conscience des bénéfices générés par la gestion qui leur est associée.

- Communiquer la méthodologie employée de manière détaillée ainsi que les hypothèses, les limites, voire le détail des calculs, afin de garantir la plus grande transparence.
- Les réserves naturelles présentent souvent un grand nombre de services écosystémiques qui ne sont pas toujours estimables. Présélectionner au préalable les principaux services à estimer.
- Identifier les bénéficiaires des services écosystémiques pour faciliter la collecte de données et savoir à qui s'adresser lors de la communication de l'argumentaire.
- Comparer les résultats des estimations avec ceux d'autres études afin de vérifier qu'ils se situent dans le même intervalle de grandeur.
- Eviter la surestimation. Il vaut mieux prendre le risque de sous-estimer une valeur tout en communiquant cette sous-estimation, pour ne pas perdre en crédibilité.
- Bien que les scénarios de prospective s'appuient sur des états des lieux, des tendances ou des comportements, toutes ces informations ne sont pas forcément chiffrées : accepter d'estimer une valeur uniquement à partir de la connaissance du terrain fournie par les experts⁹.

⁹ Pour plus de détails sur cette étude, consulter le rapport complet : Horiot, M. 2015. Valeurs ajoutées des réserves naturelles. Arguments de soutien à la gestion et aux choix de gestion. Etude de cas de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx. Vertigo Lab, RNF. 62 pages.

IV. AXE 3 : ARGUMENTS POUR SOUTENIR LA CONTRIBUTION DES RESERVES NATURELLES A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES ENVIRONNEMENTALES

La contribution d'une réserve naturelle au développement territorial demeure encore peu connue et reconnue, en particulier pour ce qui relève de l'atteinte des objectifs des politiques publiques territoriales, comme par exemple la préservation de la qualité de l'eau pour tout un bassin de population, la revitalisation d'un territoire, ou la contribution à l'éducation à l'environnement et au développement durable à différentes échelles d'action. À travers leur mission de gestion, les gestionnaires de réserves naturelles participent activement à d'autres dispositifs publics recouvrant les thématiques d'actions mises en œuvre sur la RN (lois, conventions schémas territoriaux, etc.). Apporter un argumentaire en la matière peut s'avérer précieux pour mieux faire adhérer les décideurs et partenaires locaux au projet de la réserve naturelle.

A. Réserve Naturelle Nationale de Nohèdes

~ Fiche d'identité ~

Date de création : 1986

Localisation : Département des Pyrénées-Orientales, en Languedoc-Roussillon

Surface : 2137 ha

Milieux principaux : forêts

Organisme gestionnaire : Fédération des RN catalanes et association de gestion de la RN de Nohèdes

Valoriser la contribution d'une réserve naturelle à l'atteinte des objectifs des politiques publiques territoriales

Difficulté de mise en œuvre 

Compétences en économie 

Compétences transversales : Conduite d'entretiens, connaissance des outils politiques en vigueur

Données nécessaires :

- Liste des actions menées dans le périmètre de la réserve naturelle,
- Liste des outils politiques (lois, conventions schémas territoriaux, etc.) couvrant les thématiques d'actions mises en œuvre sur la réserve naturelle,
- Connaissance des ambitions des acteurs du territoire

Trois conseils :

- Ne pas négliger la phase d'élaboration des entretiens semi-directifs
- Adapter son discours aux interlocuteurs
- Ne pas exclure les thématiques du tourisme et de la culture des contributions de la réserve naturelle

Durée à prévoir :

- 2 à 6 mois dont 2 semaines d'entretiens

i. Problématique

Située entre 700 et 2 500 mètres d'altitude sur le massif du Madres-Coronat, à 60 km à l'ouest de Perpignan et au cœur du Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes, la Réserve Naturelle Nationale de Nohèdes présente une diversité de substrats, d'influences climatiques, une amplitude altitudinale et une histoire qui lui confèrent une attractivité touristique grandissante. Elle abrite un important réseau hydrographique souterrain lié au Karst du Mont Coronat, capable d'alimenter à l'année une population de 130 000 habitants. La RN protège un peu plus de la moitié du karst (environ 1 200 hectares), offrant une réglementation bien plus forte que celle du périmètre de protection de la zone de captage qui ne permet pas d'interdire la modification de l'état ou de l'aspect du territoire. La RN de Nohèdes se caractérise également par sa forte intégration à l'économie touristique. Elle accueille notamment de plus en plus de randonneurs qui préfèrent s'éloigner des massifs plus convoités comme le Canigou et le Carlit.

Les gestionnaires de la réserve naturelle souhaitent faire reconnaître leur contribution à la dynamique territoriale locale, en matière de protection de l'eau, du patrimoine naturel et culturel, de soutien au tourisme et à l'emploi. Cette reconnaissance appuiera la pertinence et l'influence des gestionnaires sur les décisions politiques locales, afin de maintenir et de développer leurs actions de protection environnementale.

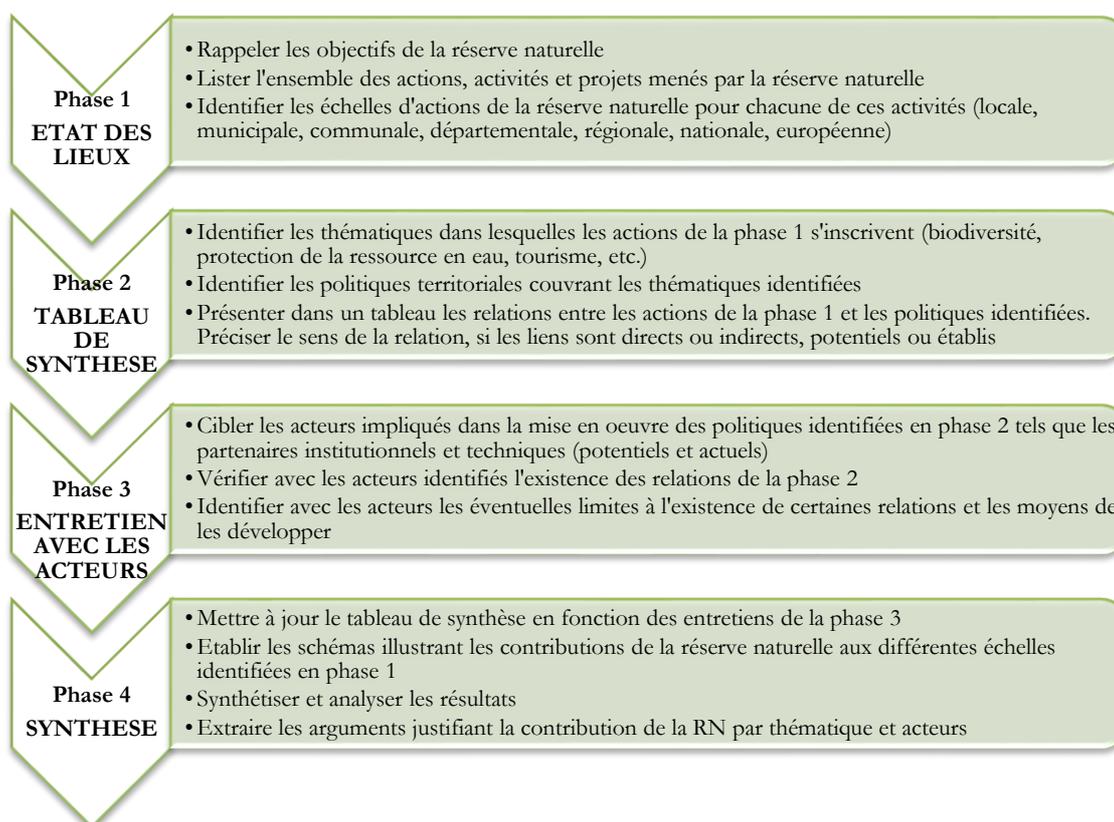
Pour mettre en lumière le rôle des gestionnaires de la RN de Nohèdes dans la revitalisation du territoire, l'étude consiste à préciser leur contribution aux dispositifs environnementaux et d'aménagement du territoire à différentes échelles administratives et géographiques.

Cette étude se concentre non seulement sur la contribution apportée aujourd'hui, démontrant ainsi l'ancrage actuel dans le tissu territorial, mais aussi sur les apports potentiels à court et moyen terme. Cela permet aux gestionnaires de la réserve naturelle d'identifier les futurs rôles à jouer au regard des pressions et menaces pesant sur le territoire.

L'argumentaire ainsi développé participera à la construction du tableau de bord de la RN de Nohèdes, permettant d'anticiper l'efficacité de la gestion sur l'état de conservation et d'identifier les seuils à atteindre face aux développements pressentis. L'étude intervient à point nommé, alors que le quatrième plan de gestion est en cours de rédaction.

ii. Outils et méthode

La méthode mobilisée pour identifier et valoriser les contributions de la RN de Nohèdes à l'atteinte des objectifs des politiques publiques territoriales est présentée dans la figure qui suit.



iii. Résultats

Les liens entre les institutions territoriales, les acteurs du développement territorial et la RN de Nohèdes ont été reportés dans des schémas de synthèse devant faciliter l'analyse aux différentes échelles de contribution des actions de la réserve naturelle. Le schéma de synthèse de l'échelle départementale est présenté ci-dessous (pour les schémas de synthèse à d'autres échelles d'actions, voir le rapport d'étude).

Valeurs ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire.
Synthèse des études de cas.
Vertigo Lab – 2016

La légende permettant d'apprécier le contenu du schéma est décrite ci-dessous :

	Aires protégées		Réseau d'acteurs/sites classés
	Patrimoine Naturel		Outil règlementaire
	Réseau hydrographique		Outil financier
	Tourisme		Institutions (publiques, privées)
	Éducation à l'environnement		Réserve Naturelle de Nohèdes
	Social		Actions réalisées
	Agriculture/Pastoralisme		

PDIPR : Plan Départemental des  Origine et déclinaison des
Itinéraires de Promenade et de Randonnée politiques

NATAPH : Nature Accessible à Tous –  Contribution réelle

Accueil de Personnes Handicapées –  Contribution potentielle

Les chiffres représentent les axes ou les objectifs des outils règlementaires et politiques.

ECHELLE DEPARTEMENTALE

Social

Tourisme

Patrimoine naturel

Éducation à l'environnement

Conseil départemental

Communauté de communes Conflent Canigou

Nations Unies

Parlement français

Éducation Nationale

Initiateurs

Schéma des solidarités

PDIPR

Schéma départemental des espaces naturels

Politique EEDD

Organisation de sorties nature adaptées aux personnes handicapées

Entretien et balisage des sentiers

Suivis et inventaires

Protection des corridors écologiques

Réaliser un programme basé sur les sorties nature avec les scolaires

Sorties nature et culturelles sur le site naturel

11

9

12

13

14

16

15

Opérateur

NATAPH Association

Partenariat

RN de Nohèdes

L'analyse du schéma de synthèse permet de mettre en évidence, à l'échelle départementale, la contribution de la RN de Nohèdes, à travers la mission confiée à ses gestionnaires, au développement de son territoire sur le plan social et économique.

À l'échelle locale, la création de la réserve naturelle a contribué à l'arrivée de trois familles supplémentaires dans le village de Nohèdes, **revitalisant considérablement la vie du village.**

Les sorties à thèmes (pêche, randonnée, VTT, canyoning), programmées en partenariat avec la RN contribuent à développer un tourisme respectueux de l'environnement. Ces sorties/séjours peuvent être couplés à des sorties pédagogiques de **sensibilisation et d'éducation à l'environnement** animés par l'équipe de la RN de Nohèdes.

La **Maison de la Réserve Naturelle** de Nohèdes offre un support d'information naturaliste sur les espèces emblématiques présentes sur le territoire en réserve naturelle mais aussi sur l'histoire du Village de Nohèdes (e.g. activités agricoles et pastorales). Cette action vient compléter les services offerts par l'office de tourisme du village et contribue à la vente de produits artisanaux et agricoles locaux (confitures, miel, produits laitiers issus du pastoralisme, poteries, tableaux, etc.) **favorisant ainsi le commerce local.**

L'apport le plus considérable à l'échelle locale porte sur la ressource en eau. En effet, grâce à l'existence de la réserve naturelle, il est aujourd'hui très difficile, voire impossible, pour des promoteurs immobilier ou constructeurs d'établir des bâtiments ou aménagement susceptibles de détériorer la qualité de l'eau du réseau karstique inclus en grande partie dans la RN. Or, l'approvisionnement en eau constitue un fort enjeu pour les prochaines décennies et de ce fait, positionne la RN de Nohèdes comme un important **garant de la qualité de cette eau.**

iv. **Recommandations**

Les recommandations qui suivent sont destinées aux gestionnaires des réserves naturelles (et d'autres espaces naturels protégés) qui souhaitent construire un argumentaire dans le but de faire reconnaître la contribution des espaces naturels sous leur responsabilité au développement territorial, à travers leur mission de gestion et son recoupement avec les politiques locales et supra-locales. Cet outil peut en effet aider les élus concernés par la gestion des RN à prendre conscience des bénéfices générés par ces espaces naturels protégés et à les convaincre d'investir ou de faire des choix en faveur d'un développement local respectueux de l'environnement. Les recommandations sont les suivantes :

- Ne pas exclure de l'argumentaire les retombées touristiques induites par la réserve naturelle, bénéfiques pour les potentiels partenariats avec les acteurs politiques et socio-professionnels.
- Avoir une vision globale des différentes politiques environnementales et des principaux jeux d'acteurs.

- Définir et cibler par une approche systémique quels sont les liens qui tissent le « socioécosystème » (Therville, C., 2013) dans lequel un espace protégé évolue¹⁰.

B. Réserve Naturelle Nationale de Passy

~ Fiche d'identité ~

Date de création : 1980

Localisation : Département de Haute-Savoie, en Rhône-Alpes

Surface : 1717 ha

Milieux principaux : Rochers continentaux, éboulis et sables

Organisme gestionnaire : Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS)

Valoriser la contribution d'une réserve naturelle à l'atteinte des objectifs des politiques d'éducation à l'environnement

Difficulté de mise en œuvre 

Compétences en économie 

Compétences transversales : Conduite d'entretiens, connaissance des outils politiques en vigueur

Données nécessaires :

- Liste des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) menées sur la réserve naturelle,
- Liste des objectifs des politiques relatifs à l'EEDD,
- Connaissance des ambitions des acteurs du territoire

Trois conseils :

- Tenter de recenser la liste exhaustive des objectifs d'EEDD des politiques publiques
- Prendre en considération toutes les actions d'EEDD issues de la gestion de la réserve naturelle
- Ne pas négliger la phase d'élaboration des entretiens semi-directifs

Durée à prévoir :

- 2 à 6 mois dont 2 semaines pour la réalisation des entretiens

i. Problématique

A une vingtaine de kilomètres au Nord-Ouest de Chamonix, face au massif du Mont Blanc, la Réserve Naturelle de Passy offre un contraste minéralogique propice aux milieux diversifiés (pelouses, landes, zones humides), à la présence d'espèces animales emblématiques (aigle royal, gypaète barbu, gélinotte, chamois, bouquetin, marmotte, tétras-lyre, etc.) et à une richesse floristique exceptionnelle (530 espèces répertoriées). Au vu de

¹⁰ Pour plus de détails sur cette étude, consulter le rapport complet : Naoui, M. 2015. Valeurs ajoutées des réserves naturelles. Contribution des réserves naturelles aux politiques publiques : Étude de cas de la Réserve Naturelle Nationale de Nohèdes. Vertigo Lab, RNF. 30 pages.

la splendeur et de la diversité des paysages, le tourisme est le principal pilier de l'économie locale de la commune de Passy. La station de ski familiale de Plaine-Joux, située en limite de la réserve naturelle et gérée par la commune, accueille des vacanciers hiver comme été.

Récemment, la mairie de Passy et Asters, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Passy, ont souhaité davantage collaborer afin que la présence de la réserve soit un véritable atout pour le territoire. La mairie souhaite développer un tourisme quatre saisons. De son côté Asters a identifié, parmi les objectifs à long terme du plan de gestion 2010-2019 de la RN, d'« *accueillir et sensibiliser le public dans un objectif de compatibilité avec la conservation du patrimoine* ». D'après ce plan de gestion, « *tout l'enjeu pour le gestionnaire est [...] de trouver les moyens concrets d'impliquer [les] acteurs dans la gestion de la réserve, et de s'impliquer dans leurs projets au sein desquels l'état de conservation de la réserve entre en question* », cela pour donner du sens et favoriser l'appropriation locale de la RN et les dynamiques collectives positives pour la RN et pour le territoire.

Dans ce contexte, il a été convenu avec le gestionnaire que l'objet principal de la présente étude de cas portait sur l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. En effet, la réserve naturelle constitue pour les visiteurs un lieu de prédilection pour découvrir la nature, et pour le gestionnaire un lieu de prédilection pour initier des comportements vertueux à travers des actions d'éducation et de sensibilisation, ce qui répond également aux attentes des élus locaux. Cette compétence d'éducation et de sensibilisation à l'environnement des RN n'est pas reconnue par l'État comme une mission principale d'un gestionnaire de réserve naturelle, réduisant de ce fait, le budget mis à disposition.

Le développement d'un argumentaire sur la contribution de la réserve naturelle à la politique publique d'éducation et de sensibilisation à la nature vise à ;

- promouvoir l'action du gestionnaire auprès des élus, acteurs locaux, habitants et saisonniers pour une meilleure légitimité locale,
- dynamiser le rayonnement de la RN de Passy, même sur des territoires plus éloignés (Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc, Département de Haute-Savoie etc.)
- impulser une dynamique collaborative pour une gestion optimisée,
- mettre en lumière le caractère essentiel de cette mission de gestion en argumentant sur la plus-value d'une RN en la matière pour son territoire direct (périmètre classé) et indirect (Commune, Communauté de Communes, Département, Région et État).

ii. Outils et méthode

La méthodologie développée vise à identifier puis évaluer les actions d'éducation à l'environnement menées dans le périmètre de la réserve naturelle, qui contribuent à la mise en œuvre des politiques d'éducation à l'environnement sur le territoire.

Les étapes du développement de l'évaluation de la contribution des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) de la RN de Passy à la mise en œuvre des politiques publiques sont reprises dans le schéma ci-dessous.



Afin de faciliter l'analyse des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable mises en place sur la réserve naturelle, différents critères sont sélectionnés pour dresser une typologie des actions d'éducation:

- L'état d'avancement des actions EEDD
- Les publics visés par l'action de sensibilisation ou d'éducation à l'environnement
- La posture du gestionnaire
- Le territoire d'application de l'action
- L'objectif des actions (informer, sensibiliser ou conscientiser)
- L'existence de partenaires pour la mise en œuvre de l'action
- Les effets induits par les actions d'éducation mises en œuvre

La contribution des actions recensées aux différents objectifs EEDD des politiques est ensuite analysée au regard de ces différents critères.

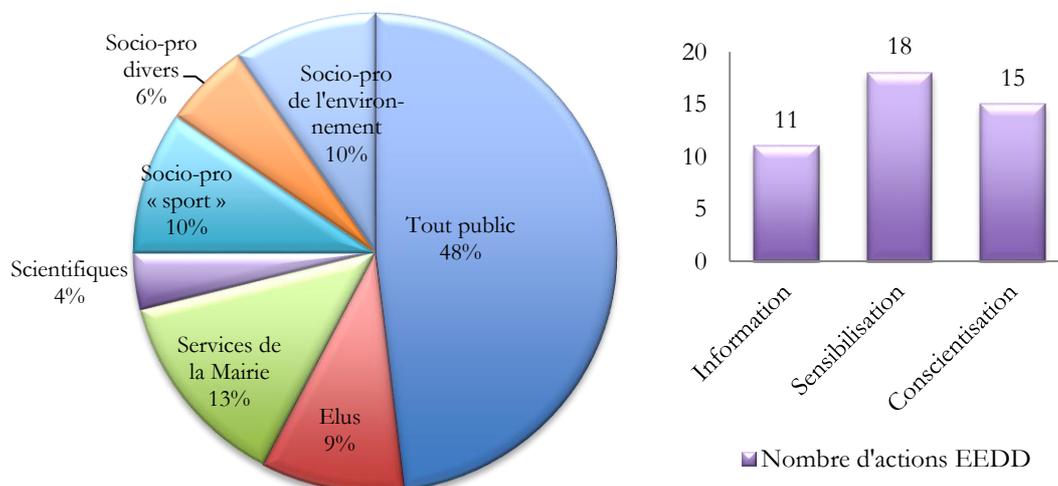
iii. Résultats

L'étude réalisée sur la Réserve Naturelle de Passy offre divers résultats.

Elle présente tout d'abord le **profil des actions d'éducation à l'environnement** menées sur la réserve naturelle, réalisé à partir des critères exposés précédemment. La figure 6 (a) montre par exemple qu'environ la moitié des actions d'EEDD est destinée au tout public. Ces actions sont accessibles aux touristes, à la population locale et adaptées à un public familial. La figure témoigne également de l'investissement d'Asters dans la politique locale. Près d'un quart des actions d'EEDD s'adressent en effet aux collectivités locales (élus ou services techniques).

La figure 6 (b) montre par ailleurs que les **actions d'éducation à l'environnement** menées par Asters sur la RN de Passy sont davantage orientées vers des actions de sensibilisation et de conscientisation que d'information. Cette figure révèle ainsi qu'Asters ne cherche pas seulement à informer mais également à transmettre un message aux différents publics visés. Le gestionnaire souhaite ainsi partager la connaissance des problèmes afin que le public prenne conscience par lui-même qu'un changement de pratiques est nécessaire à leur résolution.

L'étude met également en relation les actions **d'éducation à l'environnement** menées par Asters avec les objectifs d'EEDD des politiques recensées en phase 2. La figure 6 (c) expose par exemple la **pertinence des actions d'EEDD** menées sur la réserve naturelle au regard des dites politiques. On parle de pertinence lorsque « *les objectifs [de l'action] sont adaptés à la nature du problème qu'elle est censée résoudre ou prendre en charge* », ici l'EEDD (Perret, 2014). Autrement dit, plus le pourcentage est élevé, plus les actions menées par le gestionnaire sont en accord avec les objectifs de la politique en question. Le graphique montre ainsi que les actions d'EEDD sont en totale adéquation avec la convention entre Asters et la commune de Passy. La totalité des actions d'EEDD menées sur la RN de Passy participe en effet à l'atteinte des objectifs de cette convention. En règle générale, un nombre considérable d'actions d'EEDD contribue aux politiques publiques. Pour 8 des 11 politiques recensées, au moins 86% des actions d'EEDD (30 actions sur 35) participe en effet à l'atteinte des objectifs de ces politiques.



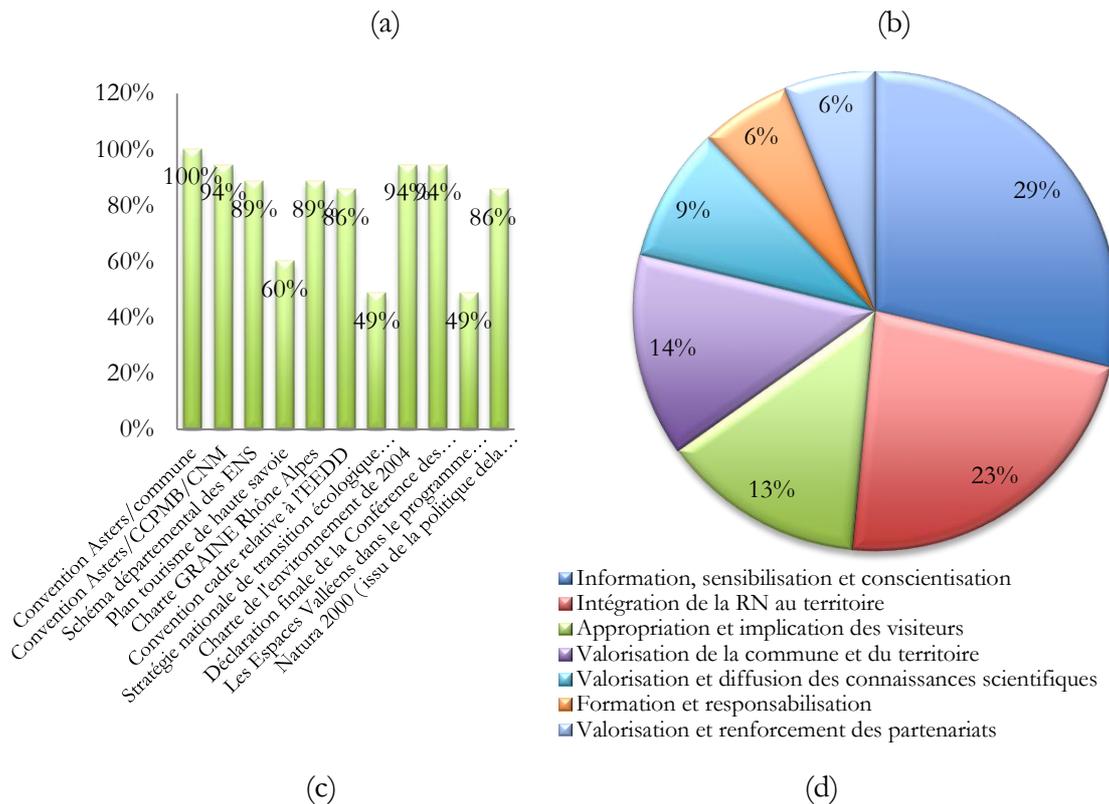


Figure 6 : Exemples de résultats de l'étude de cas de la RN de Passy

L'étude présente aussi une analyse des **retombées territoriales des actions d'éducation à l'environnement** de la RN de Passy. Elle révèle notamment que les retombées sociales sont plus nombreuses que les retombées économiques et écologiques. Près de 70 retombées sociales ont en effet été comptabilisées alors que les retombées économiques et écologiques n'en comptent que la moitié.

La figure 6 (d) représente les **retombées sociales des actions d'EEDD de la RN de Passy**. Elle montre que l'information, la sensibilisation et la conscientisation du public représentent une priorité dans l'orientation des actions d'éducation à l'environnement de la réserve naturelle. Bien que les actions étudiées se focalisent initialement sur l'éducation à l'environnement, leurs impacts sont quant à eux beaucoup plus larges. Ces actions participent en effet à la valorisation de la commune de Passy, des différentes activités professionnelles qui y sont présentes et au **rayonnement du territoire**.

Bien que ce ne soit pas le premier but recherché, les actions d'EEDD participent aussi au développement économique de la réserve naturelle. En rendant la RN attractive, les actions de gestion améliorent également l'attractivité du territoire. Ces deux contributions sont d'ailleurs les principales retombées économiques des actions. Concernant les retombées écologiques, les actions d'éducation à l'environnement induisent presque systématiquement un impact positif direct sur la biodiversité en préservant les espèces et leurs habitats, certaines ont un impact plus indirect mais tout aussi important. Ainsi, l'intervention auprès des organisateurs de trails permet de mettre plus facilement en place des actions de restauration de sentiers, ou plus simplement de sensibilisation des organisateurs de manifestations sportives.

iv. **Recommandations**

Les recommandations qui suivent sont destinées aux gestionnaires des réserves naturelles (et d'autres espaces naturels protégés) qui souhaitent construire un argumentaire dans le but de faire reconnaître la contribution de leurs actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (ou d'autres types d'actions) au développement territorial à travers les politiques locales et supra-locales. Les recommandations sont les suivantes :

- Avoir une vision globale des différentes politiques environnementales et des principaux jeux d'acteurs.
- Prendre en considération toutes les actions d'EEDD issues de la gestion de la réserve naturelle, qu'elles soient réalisées dans le périmètre de la réserve naturelle ou non.
- Tenter de recenser les objectifs d'EEDD des politiques de manière exhaustive.
- Lorsque les objectifs sont très généraux, comme c'est souvent le cas pour les politiques nationales et internationales, recenser, si possible, les sous-objectifs afin d'obtenir des résultats plus précis.
- Penser à nuancer les résultats en fonction du nombre d'objectifs recensés pour chaque politique et de la généralité des objectifs. Il sera en effet plus facile pour une action de contribuer à un objectif général plutôt que précis.
- Adapter son discours lors des entretiens en fonction du domaine de compétence de l'interlocuteur.
- Distinguer dans les résultats, les contributions aux objectifs relevant d'actions réalisées de celles relevant d'actions programmées¹¹.

¹¹ Pour plus de détails sur cette étude, consulter le rapport complet : Naoui, M. et Horiot, M., 2015. Valeurs ajoutées des réserves naturelles. Contributions des réserves naturelles aux politiques publiques : Étude de Cas de la Réserve Naturelle Nationale de Passy. Vertigo Lab, RNF. 58 pages.

V. CONCLUSION

La construction des évaluations conduites à travers ces six études de cas a ouvert de nombreux champs d'investigation. Les résultats obtenus offrent des méthodes d'évaluation pour aider les gestionnaires de réserves naturelles à **combler l'écart de financement de leur projet, quantifier les bénéfices de leur mission de protection et démontrer la contribution d'une réserve naturelle aux politiques publiques environnementales.**

Cette synthèse met en valeur la mobilisation de **nouveaux argumentaires en faveur des réserves naturelles.** Il s'agit désormais de faire connaître auprès des élus, les valeurs ajoutées des réserves mises en exergue, à travers la construction de messages s'appuyant sur ces argumentaires.

Afin de capitaliser les avancées du projet, un **guide d'accompagnement à l'auto-évaluation socioéconomique des réserves naturelles** destiné aux gestionnaires sera élaboré. Il proposera notamment des types d'argumentaires en fonction des différents besoins identifiés par les réserves naturelles et présentera les outils et méthodes utilisés pour conduire l'évaluation répondant au besoin. L'état de l'art, réalisé en amont du projet, ainsi que le travail de sensibilisation pédagogique, pourront également alimenter ce guide d'accompagnement.

Les résultats de ce premier volet seront également exploités pour alimenter les outils du réseau RNF comme le guide méthodologique des plans de gestion, dans lequel seront intégrés certains éléments méthodologiques.

Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet RNF 2015-2017 « Valeurs-ajoutées des réserves naturelles pour leur territoire », avec le soutien financier de :

